

## Abonnements par la poste:

**Édition quotidienne**  
CANADA ET ETATS-UNIS ..... \$5.00  
UNION POSTALE ..... \$8.00

**Édition hebdomadaire**  
CANADA ..... \$1.00  
ETATS-UNIS ..... \$1.50  
UNION POSTALE ..... \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

# LE DEVOIR

Rédaction et administration:

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

## LE PAPE SEUL VEUT LA PAIX

Au moment où je corrigeais les épreuves de mon article d'hier, je recevais d'un Anglo-Canadien distingué, fort éloigné de l'impérialisme, une lettre où se trouve cette phrase caractéristique: "I can see no possible or reasonable compromise between the opponents in this war. It is a case of DOG EAT DOG." — ("Je ne puis apercevoir aucun compromis possible ou raisonnable entre les combattants: c'est une lutte de chiens qui doivent s'entre-dévorer.")

Si une telle pensée hante le cerveau bien équilibré d'un Anglo-Saxon cultivé, d'habitude large d'esprit, on peut juger de l'état d'esprit des jingos anglais et des junkers allemands. Tant que cet état d'esprit dominera l'opinion courante des pays en guerre, il n'y a guère d'espoir de paix.

Le crime des hommes d'Etat et des publicistes, c'est précisément d'avoir créé et stimulé ce sentiment brutal, cette désespérance fataliste qui ne croit plus à la possibilité d'empêcher ou de refréner le mal.

De ce crime, les Allemands sont probablement les plus responsables. Plus que tous, les junkers ont développé le culte de la force brutale, déifié la guerre et mis au service des œuvres de haine toutes les ressources de leur science et de leur merveilleux esprit d'organisation.

Mais à l'heure actuelle, tous les hommes de quelque influence, anglais ou français, italiens ou russes, qui s'obstinent à entretenir chez leurs nationaux la haine de l'Allemagne afin de mieux la vaincre, à créer dans leur pays l'exacte réplique du junkerisme teuton, ceux-là sont les complices du crime de l'Allemagne. Autant que les Allemands, ils contribuent à prolonger l'agonie des peuples; autant que la caste militaire de Prusse, ils font obstacle à une paix prochaine et durable.

Si, au lieu d'écouter ces apôtres de haine, les peuples se tournaient enfin du côté de la seule autorité morale qui n'a aucun intérêt à fomentier la haine des peuples, ils constateraient que, seuls, les conseils et les enseignements du Pape définissent les conditions d'une paix véritable, d'une paix juste, chrétienne et durable.

Quel réconfort pour la conscience de l'humanité que d'entendre s'élever au-dessus du tumulte des batailles et dominer les cris de rage et de douleur cette voix sereine, si faible en apparence, si forte des principes éternels de justice qu'elle invoque et rappelle aux rois comme aux peuples!

Chaque fois qu'elle s'est élevée, cette voix auguste, nous avons appelé l'attention de nos lecteurs sur les vérités si justes qu'elle fait entendre. Nous avons dû, hélas! signaler également le silence dédaigneux que font autour d'elle les hommes d'Etat qui prétendent régler à leur guise le sort des peuples. Et pourtant, du seul point de vue humain, la politique dont le Pape a tracé les grandes lignes est la seule vraie, la seule pratique.

En juillet, Benoît XV disait aux chefs de nation: "Il est faux de dire que cet immense conflit ne peut se terminer que par la violence des armes. L'équilibre et le progrès du monde, la sécurité et la paix des nations reposent sur le bien-être général, sur le respect de chacun pour le droit et la dignité d'autrui plus que sur la multitude des armées et le rempart formidable des fortifications."

Il précisait sa pensée; d'un mot, il démontrait la folie insensée de ceux qui, pour faire régner la paix, parlent de détruire telle ou telle nation, d'abattre la puissance militaire d'un peuple, tout en laissant subsister celle des autres: "Rappelez-vous que les peuples ne meurent pas; humiliés et opprimés, ils préparent les représailles du lendemain en transmettant de génération en génération la haine et la soif de la vengeance."

C'est l'histoire de la Pologne démembrée, guettant l'heure de la révolte; c'est l'histoire des Balkans, sacrifiés aux calculs mesquins des grandes puissances et devenus le cratère toujours fumant de l'Europe; c'est l'histoire de la France mutilée par la Prusse, entretenant le culte de la revanche. Ce sera l'histoire de demain si l'une des coalitions réussit à écraser l'autre et à lui imposer une paix humiliante.

Cette vérité élémentaire, le Pape la voit clairement, parce qu'il est désintéressé, parce qu'il n'a aucune conquête à faire ou à garder, parce qu'il n'a pas besoin de "sphères d'influence", de colonies et de protectorats pour placer son or et faire le trafic de ses marchandises.

Si chaque nation voulait se contenter de sa part légitime de territoire, de richesses et d'influence, elle verrait aussi clair que le Pape; et le monde respirerait.

"Que ne pesez-vous avec une conscience sereine les droits et les justes aspirations des peuples?" disait encore Benoît XV dans sa lettre de juillet.

Le 6 décembre, il écrivait de nouveau la voix. Il insistait "sur l'unique moyen qui puisse amener promptement la fin de cette épouvantable conflagration". Pour y arriver, déclarait Sa Sainteté, il faut tout d'abord que "soient en échange d'idées, direct ou indirect, les aspirations de chaque nation enfin exposées clairement avec une volonté sincère et une conscience sereine et dûment examinées, en éliminant les prétentions injustes et les impossibilités" — comme, par exemple, pour les Allemands, de régenter tous les peuples qui les entourent, d'utiliser à leur profit les nationalités qu'ils prétendent reconstruire; comme, pour les Français, de s'emparer de terres séculièrement germaniques, sous prétexte de fortifier leurs frontières et d'affaiblir l'Allemagne.

Naturellement, ajoutait le Pape, "il est absolument nécessaire que, d'un côté comme de l'autre des belligérants, on cède sur quelque point et qu'on renonce à quelques-uns des avantages espérés; et chacun des belligérants doit consentir de bon gré des concessions, même au prix de certaines sacrifices, pour ne pas assumer devant Dieu et devant les hommes l'énorme responsabilité de la continuation de ce massacre sans exemple."

Dans sa lettre du 4 mars dernier, adressée au Cardinal Pompili, cardinal-vicaire, Sa Sainteté revient avec une remarquable persistance sur les conseils déjà donnés.

"Nous nous sommes efforcés, à plusieurs reprises, par nos exhortations et nos conseils, de persuader les nations ennemies de déposer les armes et de régler leur dissentiment d'une manière requise par la dignité humaine, moyennant une entente amicale."

Le Pape, on le voit, se fait une autre idée de la "dignité humaine" que les junkers, les jingos et les chauvins. Il croit que les peuples chrétiens ont autre chose à faire que s'entre-dévorer "comme des chiens".

"Nous nous sommes jeté pour ainsi dire au milieu des peuples belligérants comme un père au milieu de ses fils en lutte. Nous avons conjuré, au nom de ce Dieu qui est de justice et de charité infinies, de renoncer au dessein de la destruction mutuelle et d'exposer une bonne fois avec clarté, d'une manière directe ou indirecte, les desirs de chacun des partis et de tenir compte, dans la mesure du juste et du possible, des aspirations des peuples, acceptant au besoin en faveur de l'équité et du bien commun des nations, les obligations et nécessaires sacrifices d'amour-propre et d'intérêts particuliers."

"Telle était et telle reste l'unique voie pour résoudre le monstrueux conflit suivant les règles de la justice et arriver à une paix qui ne soit pas profitable à une seule des parties mais à toutes, et qui soit, par la suite, juste et durable."

Quelle force! quelle vérité! quelle justice! Quelle profonde connaissance de la vraie politique humaine, fondée sur la loi divine!

Que l'on dise ce que l'on voudra, ce programme de paix est autrement fécond et pratique, autrement noble et juste, que l'arrogante confiance des Allemands en eux-mêmes, que le mépris hautain des Anglais pour toute proposition conciliante.

Le Pape touche au noyau de la situation quand il affirme que la paix ne peut se faire et surtout ne peut être "juste et durable" que si elle peut

fité à toutes les nations et non à une seule.

Cet accord si difficile, et pourtant nécessaire, cette subordination des "intérêts particuliers" au bien de l'humanité, cette victoire morale à remporter sur la cupidité, l'amour-propre et la haine sauvage des peuples, une seule influence peut les imposer, un seul homme peut en définir les termes: c'est le Pape lui-même.

Les nations chrétiennes expient en ce moment le crime d'avoir éliminé la morale divine de leurs conseils et de leur politique, d'avoir abattu la suprématie morale de la Papauté, définitrice et gardienne des lois de Dieu. Elles ne méritent d'être absoutes et de recouvrer la paix et la vraie grandeur que si elles savent entendre de nouveau la voix du Pape.

Si elles s'y refusent, le châtiment suprême qui les attend, c'est celui que Benoît XV leur faisait entrevoir dans son allocution du 6 décembre: "la déchéance du degré de civilisation et de prospérité où la religion chrétienne avait élevé l'Europe."

Pour n'avoir pas su profiter des éléments de reconstitution sociale que le christianisme lui avait apportés, l'Empire romain a péri sous les coups des Barbares.

Pour avoir méconnu la voix du Pape et favorisé, par leurs querelles d'orgueil et leurs disputes d'intérêts, l'invasion turque, les puissances chrétiennes ont laissé pénétrer dans le flanc de l'Europe le chancere d'où sont sortis la plupart des maux qui durent encore.

Si elles restent sourdes une fois de plus aux avertissements du Pape, les nations de l'Europe verront avant longtemps les masses innombrables de l'Asie, réveillées de leur torpeur par l'orgie sanglante des peuples qui les ont dominées jusqu'ici, secouer le joug militaire et économique de l'Europe et venir peut-être, une fois encore, exercer les rétributions divines sur les ruines fumantes de la civilisation européenne.

Henri BOURASSA.

## L'ASSISTANCE MATERNELLE

Le début de la semaine prochaine sera marqué par un événement important. Quand on connaît, en effet, l'œuvre accomplie au sein de notre population par l'Assistance Maternelle, il n'est pas exagéré de considérer sa première assemblée générale comme un fait d'importance capitale. Mgr Larchevêque a bien voulu accepter de présider cette réunion, preuve qu'il apprécie le travail de Mme Hamilton et de ses dévouées collaboratrices. Toutes les dames jouissent de quelque loisir, et consciencieusement leur situation de fortune, devraient se rendre, le 17 courant, dans la salle des conférences Saint-Vincent de Paul de l'Église Saint-Jean-Baptiste. Elles ne trouveront pas de moyen plus pratique et, à la fois, plus touchant de s'acquitter de l'obligation sociale de la charité, que celui que l'Assistance Maternelle leur offre. Inutile de dire que ce projet a été soumis à Mme Hamilton et fondé sur la confiance.

Le nom qu'elle porte est en lui-même une définition. L'Assistance Maternelle assure aux mères indigentes, les soins du médecin et de la garde-malade, et à la famille, grâce au dévouement si simple et si admirable de femmes qui se font servantes chez les autres, quand elles ont souvent bonne et valet chez elles, les soins ordinaires du ménage pendant que l'accouchée doit garder le lit. Sa sollicitude va plus loin encore: elle procure, elle organise, elle chauffe et la nourriture, dans les cas de pénurie extrême, mais, sachant qu'une mère anémiée ne peut donner le jour à des rejetons débiles, l'Assistance assure une nourriture saine à ses protégées et leur permet de quitter le travail (quand elles sont forcées d'y recourir), dès que leur état le rendrait pénible pour elles.

Voilà l'œuvre matérielle accomplie par l'Assistance depuis quatre ans, dans des centaines de foyers. Nous ne pouvons parler de ses bienfaits cachés, plus considérables encore.

Que de ménages doux, réguliers, d'enfants baptisés qui sans cela, eussent vécu comme de petites bêtes, de chéniennes régées et de maris ivrognes et indifférents, corrigés par les exhortations de ces dames! Cette œuvre est venue à son heure. Elle existait déjà dans une foule de villes, à Londres par exemple, où les secours aux accouchées sont parfaitement organisés.

L'Assistance Maternelle a fait beaucoup. Elle n'a pas répondu cependant à tous les besoins. Elle ne le pouvait, faute de fonds. Le miracle de la multiplication se reproduit fréquemment pour nos œuvres de charité. Il est merveilleux en effet qu'avec si peu de ressources on ait pu tant faire.

M. Héroux parlait l'autre jour des ennemis résultant pour toutes les œuvres de charité de souscriptions en faveur de la Croix Rouge et autres fonds de guerre. Nulle ne souffre plus peut-être que l'Assistance Maternelle du détournement de courant subi par la générosité publique. Elle était, pour ainsi dire, naissante quand il s'est produit, et, moins vivace que d'autres, c'est prodige qu'elle ait résisté. Ses ressources s'écoulaient vite. Elle s'est souvent adressée au public, et celui-ci a répondu généreusement, mais cela ne suffit pas encore: il faut, malgré la guerre, malgré les souffrances de la bas ne pas oublier celles qui sont tout près de nous: s'il ne convient pas d'être voyous et de ne voir que ce qui se passe tout près de soi, il ne faut pas, non plus, être presbytistes et ne voir que ce qui se passe au loin.

L'Assistance Maternelle est forcée, en effet, de ne compter presque exclusivement que sur la charité particulière. Elle ne reçoit que \$850 de la ville. Elle demandait d'avoir sa part du sous-hospitalier. On l'a exclue au moyen des derniers amendements à la charte. Cela est souverainement injuste.

Nous nous conformons à toutes les conditions, donnez-nous notre part, demande Mme Hamilton.

— Vous n'avez pas d'hôpital, lui

répliquait-on. Il faut avoir au moins cinquante lits mis gratuitement à la disposition du public.

A cela, l'Assistance répond que le lit de chacune des assistées est un lit d'hôpital et qu'il s'en trouve ainsi plus de cent par année. En 1915, il y en a eu exactement 405.

Au cours de l'année dernière, l'Assistance Maternelle a reçu quelques belles souscriptions. La ville lui a octroyé \$500; la Société Saint-Vincent-de-Paul \$500; Mgr l'archevêque, qui est l'insigne bienfaiteur de l'œuvre, \$300; deux autres personnes charitables, \$200. Le reste a été perçu au moyen de petites oboles, de fêtes de charité. Dans les douze mois qui viennent de s'écouler, l'œuvre a dépensé en chiffres ronds, la somme de \$4,800.

Une malade seule a été plus de trois mois alitée, et le traitement de la phlébite double dont elle souffrait, a coûté plus de \$80.

On peut juger du bien matériel accompli par l'Assistance en constatant que sur toutes ses assistées (l'œuvre entrera dans sa cinquième année d'existence au premier mai), elle n'en a perdu que deux. L'une d'elles a demandé des soins infirmiers. Mme Hamilton et ses dévouées collaboratrices n'ont rien épargné. Il s'agissait de la mère de huit enfants. On l'a sauvée, et avec quelle joie ces dames vous raconteront cette victoire remportée sur la mort!

La ville, ainsi que nous le disons plus haut, a promis \$650 à l'Assistance Maternelle, pour cette année. Elle ne les a pas encore versés, faute de fonds. C'est la seule cause de revenu assurée de l'œuvre.

Le gouvernement de Québec ne donne pas jusqu'ici un seul sou, mais la présidence de l'Assistance doit entreprendre bientôt des démarches dans ce sens.

Nous avons exposé quelques-uns des motifs pour lesquels le public doit secourir l'Assistance Maternelle.

Veut-on se renseigner plus exactement sur le fonctionnement de cette œuvre? La chose est fort simple: on n'a qu'à se rendre à la cordiale invitation de Mme Hamilton, qui prie toutes les personnes charitables d'assister à l'assemblée de lundi prochain.

Louis DUPIRE.

## "HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN"

"Hier, Aujourd'hui, Demain", le nouveau livre de M. Bourassa, suscite dans les milieux les plus cultivés, une vive curiosité. Nous avons déjà reçu à ce propos des lettres très intéressantes. On comprend que les problèmes posés méritent d'être étudiés de près.

Hier, Aujourd'hui, Demain se vend 75 sous l'exemplaire, plus 5 sous par les frais d'expédition; la douzaine, \$7.50 francs.

Offre spéciale: "Hier, Aujourd'hui, Demain" (0.75), "Le DEVOIR" (0.15), "Le DEVOIR" (0.10), seront expédiés franco, des bureaux du Devoir, pour \$1.00.

Toute remise par chèque, mandat, etc., devra être faite payable à l'auteur, au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

Hier, Aujourd'hui, Demain est en vente aux bureaux du Devoir, dans les librairies suivantes: Librairie Granger, 43, Notre-Dame Ouest; Langevin et Larchevêque, 8, St-Jacques; Librairie Bepuchem, 79, St-Jacques; Librairie Notre-Dame, 35, Notre-Dame Ouest; Librairie Saint-Louis, 288, Ste-Catherine Est; Librairie Pinaud, 280, Rachel; Librairie Déon Frères, 47, St-Catherine Est.

LES "DROITS DU FRANÇAIS"

La conférence prononcée hier par M. l'abbé Groulx, sur les "Droits du Français", est aujourd'hui en vente aux quatre précédentes, au prix de 10 sous l'exemplaire, plus 5 sous par les frais d'expédition; la douzaine, \$1.00 francs.

Cela est souverainement injuste. Nous nous conformons à toutes les conditions, donnez-nous notre part, demande Mme Hamilton.

— Vous n'avez pas d'hôpital, lui

A OTTAWA

## LA CHAMBRE EST PAISIBLE

M. Choquette dénonce le recrutement à outrance.

N'était l'épée de Damoclès suspendue sur nos têtes sous la forme de l'arrivée imminente de l'irrépressible Sam Hughes, on pourrait croire à une prorogation prochaine du Parlement, tant la besogne avancée, le rendement, depuis quelques jours. Aujourd'hui, par exemple, on a voté haut la main les appropriations du ministre des Travaux publics pour les provinces maritimes, le Québec et une partie de l'Ontario, sans parler d'un manège militaire dans l'Alberta. L'opposition s'est montrée animée et des plus conciliantes, et le président du Comité avait que le temps d'énumérer les différents items, que d'un coup de tête M. Graham, qui dirigeait l'opposition, les avait déjà validés. Si cette bonne entente continue, si ne restera guère que les grosses questions à voter, après les vacances de Pâques, qui s'étendront du 20 au 25 courant, c'est-à-dire du mercredi soir au mardi matin, si le premier ministre ne contredit pas demain ce qu'il a laissé entendre aujourd'hui.

Une question qui se précise de plus en plus à l'horizon parlementaire est celle du désaveu de l'ancien Règlement XVII de la Législature ontarienne. M. Ernest Lapointe s'est enquis de nouveau aujourd'hui du sort des pétitions qu'il a reçues à ce sujet le gouvernement, et comme le ministre de la Justice avait déclaré, il y a quelque temps, en avoir dûment informé le lieutenant-gouverneur en conseil d'Ontario, M. Lapointe demande s'il en a reçu une réponse. M. Doherty répond dans l'affirmative: le gouvernement provincial d'Ontario a reçu la communication du cabinet fédéral, et il en a accusé réception. Quant au texte même des pétitions, dont M. Lapointe demande la production officielle, M. Doherty s'engage à le demander à son collègue le secrétaire d'Etat, qui s'exprimera sans doute de se rendre au désir du député de Kamouraska. Et la question est close pour le moment.

Avant cela, M. Graham avait demandé s'il est vrai que M. Bonar Law, secrétaire d'Etat pour les colonies britanniques, doit représenter le Canada à la grande conférence économique des Alliés qui se réunira prochainement à Paris.

D'un air grave et mystérieux, sir Robert Borden a dit qu'il ne peut répondre à cette question, vu que la correspondance échangée entre les autorités impériales et le gouvernement canadien est d'ordre confidentiel, et ne peut, par conséquent, être rendue publique au moment actuel.

Comme pour mieux souligner le ridicule de cette réponse bien "coloniale" et "petit garçon", les dépêches de Londres annoncent aujourd'hui que M. Bonar Law représentera en effet les colonies au congrès économique de Paris, et que le premier ministre de l'Australie, M. Hughes, se trouvant par hasard en Angleterre, sera également invité à y assister. Il faut croire que les intérêts de l'Australie priment ceux du Canada, ou bien qu'il est regrettable que notre propre premier ministre ne se soit pas trouvé aussi, par hasard, en promenade à Home!

A noter dans la formalité du vote des crédits pour travaux publics dans la province de Québec, une remarque un peu forcée mais amable du chef intermédiaire de l'opposition, M. Graham. Il s'agissait de la construction d'un édifice public à Verdun.

Je suggérerais, dit M. Graham, que le gouvernement y fit apposer une plaque commémorative de la valeur admirable dont font preuve actuellement nos Alliés les Français, dans la défense de la ville française du même nom.

M. Rogers, bon prince, a promis d'accorder "toute sa considération" à cette idée.

Un "bloc-notes" d'hier, dans le Devoir, faisait allusion à la vingtaine de députés fédéraux affaiblis à la fois de titres et d'uniformes militaires, ce qui est pour eux une façon remarquable de pratique de prouver leur patriotisme. Un échantillon intéressant de cette sorte de bravades à trois sous est bien le colonel, ou major (on ne sait jamais) Stewart, de Lunenburg, N.-E., qui promène en chambre et dans les sautoirs son grand corps oisif et dégingandé, que surmonte un drolaïme une tête à cheveux gris, et un visage qui conserve l'expression naïve, candide et étonnée d'un enfant en bas âge. Comme pour justifier cette curieuse anomalie, le brave colonel-député se montre particulièrement facile dans le choix de ses distractions, dont la principale et la plus constante est de fabriquer de toutes pièces quelques feuilles de papier des cannes, ou bâtons interminables et prolongés jusqu'à six ou sept pieds de longueur, avec lesquels il s'amuse à agacer ses voisins. La dernière fois qu'il s'est livré à cet effort intellectuel remarquable, c'est le sérieux M. Blain, bon papa à cheveux blancs, qui en a été la victime étonnée, puis amusée. Plus tard, comme la séance devenait monotone, le député de Lunenburg a transporté sa manufacture de chefs-d'œuvre en papier au troisième étage, où siégeait le Co-

mité des comptes publics, évidemment désireux, lui aussi, d'en finir au plus tôt avec les travaux sessionnels.

Il est juste d'ajouter, cependant, que le Dr Stewart forme avec M. Bradbury, l'une des deux exceptions qui ne touchent pas d'appointements du fait de leurs accoutrements militaires. Le fait est assez rare pour être digne de mention, car une vingtaine d'autres députés touchent à la fois leur solde d'officiers et leur indemnité parlementaire. On est patriote, ou on ne l'est pas!

Ernest BILODEAU.

Au Sénat

Lorsque le bill accordant \$50,000,000 au gouvernement pour la poursuite de la guerre est présenté pour troisième lecture, le sénateur Choquette dit qu'il présume qu'une partie de cet argent servira au recrutement. Il désire enregistrer son protest le plus véhément contre la continuation du recrutement au temps présent. Il prend cette attitude pour deux raisons. La première, c'est qu'il y a plus d'hommes enrôlés qu'il n'y en a d'employés; il y a 135,000 hommes au Canada, à présent qui devraient être envoyés au delà des mers avant qu'on en recrute davantage.

En second lieu, il s'oppose au recrutement parce qu'il y a rareté d'ouvriers agricoles et il n'est pas juste alors que le pays manque d'aides qu'on prenne les hommes sur les fermes pour les enrôler. Il est du devoir du gouvernement d'arrêter le recrutement. C'est un gaspillage d'argent, de temps et d'hommes que de continuer le recrutement.

Le sénateur Choquette ajoute qu'il connaît des soldats qui errent dans les rues de Québec et qui ont été enrôlés il y a douze mois. C'est un crime pour le gouvernement d'envoyer des jeunes avocats et des officiers dans les paroisses pour engager les jeunes gens à quitter les fermes et à se rendre dans les villes où ils sont exposés à passer un an à rien faire, avant qu'on en ait besoin au front.

"Je répète", dit le sénateur, "que c'est un crime de prendre les jeunes gens des fermes". Il y a peu de temps, le Board of Trade de Montréal, à une assemblée à laquelle assistait Sir George Foster, passa une résolution demandant avec instance au gouvernement de prendre des mesures pour obtenir des immigrants agricoles. Nous demandons des cultivateurs de l'Europe et des Etats-Unis, tandis que nous prenons nos jeunes gens sur nos fermes pour les envoyer en Europe. Le sénateur Choquette cite la Gazette du Travail pour montrer qu'il y a une grande pénurie d'ouvriers agricoles au Canada et dit que sur deux jeunes cultivateurs recrutés, un au moins est perdu à tout jamais pour la communauté agricole.

"On va l'argent du recrutement?", demande le sénateur Choquette. "Sur 2,365 hommes engagés volontairement, à Toronto, 1,224 ont été rejetés. Sur un autre lot de 1,744, 1,244 ont été rejetés. Ceci indique la classe d'hommes que l'on recrute. Il faut avoir reçu une lettre d'un lord mayor de Toronto protestant contre la continuation de l'enrôlement dans de pareilles conditions. Ces hommes ne sont pas des Anglais, ni des Irlandais, ni des Ecossais, ni des Français. Le sénateur Choquette répète qu'il y a déjà trop d'hommes enrôlés. Les hommes que l'on enrôle en ce moment à Toronto ne valent rien. Et les hommes qui sont pris sur les fermes viendraient à la cause des Alliés en aidant à la production dans le pays qu'en s'enrôlant. Le gouvernement devrait rappeler les recruteurs des paroisses et des districts de la campagne."

"Je n'ai pas de fils à envoyer au front, dit-il, mais des fils pour le front, c'est ce qu'il faut. Je n'ai rien à dire contre les jeunes gens qui vont au front. Je les félicite de leur courage, mais nous devons être justes envers les jeunes gens qui ne jouent pas qu'il est de leur devoir d'aller en Europe au temps présent. Lorsque viendra le temps de défendre ce pays, de défendre la Confédération et de défendre l'Empire, nous serons là aussi bien que les autres."

M. L'ABBE GROULX

M. l'abbé Groulx partira, ces jours-ci, pour une visite à tous les collèges de la province, affiliés à l'Université Laval. M. l'abbé Groulx est délégué par les autorités universitaires et nous croyons savoir qu'il a pour mission de faire connaître aux jeunes gens des cours classiques l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, où il est professeur.

Taxe de guerre

Le gouvernement anglais a, parait-il, décidé de ne pas imposer de taxe de guerre sur les billets de chemins de fer, comme il avait d'abord résolu de le faire. La raison qu'il donne de ce changement de programme, c'est que, dit le secrétaire du trésor anglais, les frais de perception que nécessiterait ce nouveau impôt absorberaient une partie considérable des \$15,000,000 qu'on pensait pouvoir retirer du public au moyen de cette taxe.

Mais, pourtant, au Canada, nous avons depuis un an l'impôt sur les billets de chemins de fer et de paquebots, et il ne semble pas que la perception en ait été bien coûteuse. Sir Thomas White pourrait peut-être donner quelque information au gouvernement anglais, sur ce point?

BILLET DU SOIR.

## QUE PENSEZ-VOUS DE LA GLACE ???

La même petite brise dégoûdée qui soulève la page de mars sur nos calendriers souffle sur Longueuil en vent de prophétie! Les braves riverains qui, en temps ordinaire, ont petite, tout comme vous et moi, à parler patiemment du printemps, se mettent tout à coup à patiner sans broncher sur la grande question du jour: le départ prochain de la glace.

Et bon gré mal gré, il vous faut faire comme les autres. Dans les rues, dans les boutiques, sur le tramway, on vous aborde pour vous poser, avec une gravité bouffonne, l'angoissante question: "Que pensez-vous de la glace?"

Si vous êtes un Longueuillois dans le ton, vous ferez une physionomie sibylline, vous avancerez votre salade en allongeant légèrement le cou, et les yeux perdus comme il sied dans la fumée de votre cigare, vous irez de votre petite prophétie.

Il y a cela de bon qu'une contume locale, antique et vénérable, tolère toutes les affirmations, même les plus contradictoires! Vous pouvez opiner que le printemps sera long ou qu'il sera court, que la glace est encore épaisse ou qu'elle est mince comme caron, que l'eau est basse ou qu'elle est haute, que les brises glacent ou qu'elles soufflent à travers les branches, que l'on aura le bateau à Paques ou... à la Trinité, ça ne fait rien, ça n'a pas d'importance! Une seule chose est mal portée: n'avez pas d'opinion tranchée là-dessus. Tenez-vous pour dit si vous voulez passer pour quelqu'un qui connaît les règles de la civilité.

Mais c'est charmant, tout de même, de voir une même heurte, les vieilles barbes du village, descendre vers les petits groupes, vers la grande foule proche. Les pieds bien au chaud, ils vont à pas lents, car les jours sont longs et les distractions rares. En marge de la plaine blanche d'où pointent de-ci de-là des glaçons irisés qui bavent sous le soleil d'avril, les vieux, la main au fourneau de leur pipe, guettent d'un œil curieux les signes avant-coureurs "qu'elle va partir".

La glace, en effet, pour les Longueuillois, c'est presque une chose vivante qui va et vient, arrive et part, comme les oiseaux. On en jouit, on s'en sert; c'est une compagne, une amie. Il y a des jours où, scintillante et admanante, elle n'a que des sourires; d'autres où elle se fait colérique et barbare, où elle égrène et dévaste.

Et c'est pour cela que les vieux ne se lassent pas de dire: "la voir", de l'apercevoir dans le ciel, au jour où le soleil, vainqueur et vaincu, pour retrouver son miroir, la chassera vers le golfe lointain....

M. SON PAYS.

## BLOC - NOTES

Vingt-quatre millions

C'est ce que nous dépensons chaque mois pour la guerre, depuis mars. Cela fait \$800,000 par jour. A ce compte-là, dans un an, nous dépenserons plus de \$300,000,000, — et nous avons à peine 100,000 hommes au front. Que sera-ce, quand nous en aurons deux ou trois cent mille, ainsi qu'on se propose d'en envoyer? Et combien de temps tiendrons-nous à ce jeu, quand nos recettes suffisent à peine à rencontrer nos frais d'administration ordinaires? Notre dette nette touchera bientôt le milliard, — ici dix millions, et nous devons en 1917 exactement la somme que la France dut payer à l'Allemagne pour sa rançon, en 1871. Et pourtant, nous sommes loin d'être aussi riches qu'elle l'était alors!

Il arrive

Le général Hughes devra arriver à New-York d'ici à quelques heures, si l'on en croit les prévisions; il se pourrait même qu'il fût à Ottawa dès vendredi. Le ministre, paraît-il, est peu désireux qu'il parle de l'affaire Allison, il voudrait même que le ministre se tût absolument, à ce propos, en attendant l'ouverture de l'enquête Meredith-Duff. Sam Hughes, toutefois, raffole des interviews et des déclarations sensationnelles. Il paraît difficile que M. Borden puisse le mettre au secret jusqu'à sa déposition devant la commission d'enquête, d'autant que plusieurs conservateurs veulent la tête du ministre, ne s'en cachent pas, et que le général Hughes entend se défendre à fond, même s'il doit sacrifier quelques-uns de ses collègues ministériels. L'équipée vaut la peine d'être suivie.

Bien renseigné!

A propos du discours du sénateur Choquette contre le recrutement à outrance, la Gazette note que ce sénateur a déjà été maire de Québec et que c'est un protégé de M. Laurier. Le premier renseignement est inexact. Et M. Choquette, s'il a été fait sénateur par M. Laurier, a déclaré maintes et maintes fois, depuis le bill naval de 1910, son désaccord complet d'avec son chef, sur la question de participation aux guerres de l'Empire, et pris une attitude tout à fait oppos

LETRES AU  
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageraient du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une porte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

SUR LES BAUX  
ANNUELS

Lyster, 10 avril 1916.

Monsieur le Directeur,

Si vous me le permettez, et si ce n'est pas trop d'une "chicane personnelle", je vais répondre quelques mots à la lettre de M. H. A. Demers parue dans votre journal du 8 courant, au sujet des baux annuels.

Cette question du changement de l'usage de la date des démenagements, en mettant ceux-ci au 1er juillet au lieu du 1er mai, n'intéresse pas, parce qu'elle considère qu'un point de vue sur tout de l'instruction des enfants des locataires, les démenagements seraient bien mieux à une date quelconque pendant les vacances; car il faut avouer que très souvent les enfants de ceux qui démenagent, particulièrement lorsqu'ils changent d'arrondissement, perdent pour ainsi dire le reste de l'année scolaire, c'est-à-dire deux mois sur deux, ce qui vaut la peine d'être considéré.

Dans sa lettre, M. Demers dit qu'il est prêt à mettre ses actions avec les idées qu'il préconise, au sujet des baux annuels, à l'essai pendant un an, et à consentir un bail dans le même sens.

Il avait dans une précédente lettre énuméré une foule d'avantages que les locataires retireraient du changement préconisé.

Nous avons donc d'un côté tous les propriétaires qui veulent que chose dans l'intérêt de leurs locataires; et de l'autre côté les locataires qui refusent de payer. Il y a là une énigme que je demanderais humblement à mon interlocuteur de vouloir bien expliquer; car ceci paraît un peu inexplicable, même si l'on "n'oublie pas qu'un contrat se fait entre au moins deux parties".

J'ajoute dans ma lettre jetée une considération générale au sujet de la manie d'attendre beaucoup de faveurs personnelles de la part de nos gouvernements. M. Demers dit qu'il n'est pas de cette catégorie-là. Tant mieux encore. Et je me casse d'avoir pu indirectement le laisser supposer. Il y en aura toujours assez d'autres qui demanderont des lois plutôt dans leur intérêt personnel que dans celui du public, obligeant ainsi nos législateurs à faire, défaire et refaire sans cesse nos lois.

Mais ce n'est pas si sûr que cela que personne n'ait jamais eu l'idée de faire parler de "déménagement" à nos députés. Il y a eu environ six ou sept ans j'ai été moi-même témoin d'un débat à l'Assemblée législative de Québec, précisément sur les démenagements du 1er mai, remplacés par des démenagements au 1er juillet; et j'ai entendu à ce sujet des discours pour et contre, et j'ai vu de quoi, je le crois, avait pour but un représentant d'une des divisions de Montréal. C'est probablement inutile de bâtir des thèses sur ce point, puisque mon interlocuteur comme moi ne désire pas de lois tyranniques ni même l'intervention d'une loi quelconque au sujet des baux, pas même pour amender l'article 1642 du Code civil.

C'est tout de même curieux de constater que "nos propriétaires" ne possèdent pas plus que cela le don de persuasion lorsqu'il s'agit de l'intérêt de leurs locataires....

G. E. RUEL.

## AGITATION ANTI-BOCHE EN HOLLANDE

ON VEUT EMPECHER L'EXPORTATION DES VIVRES EN ALLEMAGNE.

Londres, 13.—Le correspondant du "Daily Mail" à Rotterdam, envoie la dépêche suivante: "Une agitation antiallemande a été soulevée à Amsterdam et dans le nord de la Hollande, par un révolutionnaire du nom de Nieuwenhuis. Le but de celui-ci est d'empêcher l'entrée des vivres et des autres marchandises en Allemagne. Des manifestations ont lieu dans les rues d'Amsterdam, demandant que les frontières soient fermées et que M. F. E. Posthumus, ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, soupçonné d'être germanophile, soit obligé de démissionner. Nieuwenhuis a déjà été un des chefs démocratiques, mais il y a quelques temps il a perdu toute sa popularité à cause de son socialisme avancé. Sa campagne antiallemande le remet en vedette.

Pendant ce temps, les aristocrates résidents de La Haye et les Allemands naturalisés de Rotterdam sont fortement pro-allemands. Jamais la division politique entre les classes hautes et la masse n'a été aussi prononcée.

Premières hypothèques  
garanties

à vendre, rapportant 6 p.c. à 8 p.c. net par an, sur hypothèque et Montants de \$500 et plus. Conditions 3 ans ou 5 ans. Intérêt trimestriel. Chèque d'elles est produit de nos propres fonds. Marges en faveur du vendeur, 50 p.c. à 80 p.c. de la valeur de la propriété. Nous garantissons le paiement rapide du principal et de l'intérêt. Rapidez venir la liste des prix courants.

MARCIL TRUST COMPANY  
180 S. JACQUES  
32e année. Actif, plus de \$4,000,000

## CHAMBRE DE COMMERCE

TRAVERSES  
A NIVEAU

ON DECIDE A LA SEANCE D'HIER DE POURSUIVRE LA CAMPAGNE MENEES SANS RELACHE CONTRE CES PASSAGES DE LA MORT. — LES CHANTIERS MARITIMES.

La réunion ordinaire du conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal n'a donné lieu, hier après-midi, qu'à des affaires de routine.

Toutefois, M. J. N. Cabana, qui, avec le secrétaire adjoint, M. Lorrain, avait représenté la Chambre à une réunion de la Chambre de commerce de la Rive-Sud, tenue à S. Lambert, mardi soir, fait rapport de sa mission et fait connaître qu'il a invité ces messieurs à affilier leur institution à la Fédération des Chambres de Commerce, et il appuie sur ceci que plus cette fédération provinciale des Chambres de commerce sera compréhensive, plus sa voix sera forte et commandera l'attention. Il conclut en disant que les membres de la Chambre de la Rive-Sud ont paru goûter cette suggestion, dit en terminant M. Cabana.

La question des traverses à niveau fait l'objet d'une brève interpellation et la Chambre semble disposée à continuer sans relâche la propagande faite depuis des années autour de cet important problème. On étudiera de nouveau la question.

Une autre question qui ne cesse aussi de préoccuper l'esprit des membres de la Chambre, c'est celle de l'engorgement à apporter à la construction chez nous de chantiers maritimes et de l'accroissement de notre tonnage océanique. MM. Paul Saucier et J. N. Cabana ont brièvement soulevé cette question qui devra revenir sur le tapis.

Avant de lever la séance, le président, M. J. Gravel, a annoncé que, mercredi prochain, M. Michaud, chef de la publication, Grand Magasin de Goodwins, donnera devant la Chambre de Commerce une conférence sur "le Commerce après la guerre".

A la dernière réunion des chanteurs de Notre-Dame, tenue le 9 avril, M. J. P. L. Bérubé, président de la chorale, a donné communication d'une motion présentée le premier décembre 1915 à la Chambre de commerce du district de Montréal par M. Jos. Filiatrault, son trésorier, à l'effet d'obtenir du gouvernement fédéral l'entrée en franchise au pays de la musique religieuse, et l'amendement en conséquence de l'article 172 du tarif des douanes.

Aussi, à l'appui de celle de la Chambre de commerce, les chanteurs de Notre-Dame ont adopté à l'unanimité la résolution ci-après:

"Les chanteurs de Notre-Dame, vivement intéressés par la motion que M. Jos. Filiatrault, maître de chapelle d'Abnatis, a fait adopter récemment par la Chambre de commerce du district de Montréal, pour demander au gouvernement fédéral l'entrée en franchise au Canada de la musique religieuse, apportent leur appui unanime à cette proposition, dont ils félicitent l'auteur.

"Comme lui, les chanteurs de Notre-Dame considèrent que la musique est une famille pour les hymnes et les psaumes, et qu'elle est un exemple de droits de même que ceux qui sont relatifs, et attendu que les livres de psaumes et d'hymnes qui sont seuls actuellement admis en franchise n'incluent pas les motets, les messes, les cantiques et les chants d'église en général, et que le même privilège d'exemption devrait exister pour les motets, les messes, les cantiques et les chants d'église sans exception, nous sommes unanimes d'avis que l'article 172 du tarif des douanes soit amendé de manière à ce que toute musique religieuse, religieuse ou profane, soit exempte de droits et d'impôts, instantanément M. E. Patenaude, ministre du Revenu de l'Intérieur du Canada, de prendre en considération la présente résolution, et d'obtenir l'amendement proposé de l'article 172 du tarif des douanes, dans le sens indiqué plus haut; et que copie de cette résolution soit expédiée à M. le ministre du Revenu de l'Intérieur du Canada, et aux journaux pour publication."

C'est tout de même curieux de constater que "nos propriétaires" ne possèdent pas plus que cela le don de persuasion lorsqu'il s'agit de l'intérêt de leurs locataires....

G. E. RUEL.

## AGITATION ANTI-BOCHE EN HOLLANDE

ON VEUT EMPECHER L'EXPORTATION DES VIVRES EN ALLEMAGNE.

Londres, 13.—Le correspondant du "Daily Mail" à Rotterdam, envoie la dépêche suivante: "Une agitation antiallemande a été soulevée à Amsterdam et dans le nord de la Hollande, par un révolutionnaire du nom de Nieuwenhuis. Le but de celui-ci est d'empêcher l'entrée des vivres et des autres marchandises en Allemagne. Des manifestations ont lieu dans les rues d'Amsterdam, demandant que les frontières soient fermées et que M. F. E. Posthumus, ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, soupçonné d'être germanophile, soit obligé de démissionner. Nieuwenhuis a déjà été un des chefs démocratiques, mais il y a quelques temps il a perdu toute sa popularité à cause de son socialisme avancé. Sa campagne antiallemande le remet en vedette.

Pendant ce temps, les aristocrates résidents de La Haye et les Allemands naturalisés de Rotterdam sont fortement pro-allemands. Jamais la division politique entre les classes hautes et la masse n'a été aussi prononcée.

Premières hypothèques  
garanties

à vendre, rapportant 6 p.c. à 8 p.c. net par an, sur hypothèque et Montants de \$500 et plus. Conditions 3 ans ou 5 ans. Intérêt trimestriel. Chèque d'elles est produit de nos propres fonds. Marges en faveur du vendeur, 50 p.c. à 80 p.c. de la valeur de la propriété. Nous garantissons le paiement rapide du principal et de l'intérêt. Rapidez venir la liste des prix courants.

MARCIL TRUST COMPANY  
180 S. JACQUES  
32e année. Actif, plus de \$4,000,000

## CHOSSES MUNICIPALES

QUAND ON  
PROTESTE...

SE RENDANT AUX PROTESTATIONS DE LA PRESSE. LES COMMISSAIRES EXPLIQUENT POURQUOI ILS SIEGENT A HUIS CLOS — LA DISTRIBUTION DES PORTEFEUILLES.

Lorsque la protestation des journaux d'hier soir a eu l'excellent résultat de faire expliquer la conduite de nos commissaires.

C'est le commissaire Côté qui a parlé.

Chaque membre du bureau a reconnu qu'il était préférable, dans le plus grand intérêt de la ville de Montréal, dit-il, de discuter en hommes d'affaires. La ville de Montréal doit être administrée comme une grande institution financière. Or, on n'a jamais vu une grande institution financière admettre le public aux délibérations de ses directeurs.

Lorsque la salle des délibérations du bureau des commissaires était remplie de monde, comme cela s'est vu presque à chaque séance de l'ancien bureau, il était littéralement impossible de discuter sérieusement. Bien plus, il est arrivé souvent qu'un mot échappé dans le cours des délibérations, touchant un projet quelconque, a eu des oreilles attentives. Les commissaires ont été très embarrassés, car ils ont été obligés de poser à la ville des prix exorbitants.

Evidemment, cela n'était pas pour faire l'honneur de la ville. Ce qui s'est passé depuis deux ans le démontre amplement.

D'ailleurs, ces séances ne seront pas secrètes, puisque, après chacune d'elles, le secrétaire du bureau des commissaires en donnera le résultat. Les journalistes seront admis aux jours de délégation. Les échecs seront admis tous les jours, mais ne prendront pas part aux délibérations.

A tous les points de vue, il semble donc que la mesure prise par le bureau des commissaires de siéger comme il l'a fait hier, avant-midi, est très profitable. Les tribulations qui paient les taxes et veulent que la ville soit administrée sur une base d'affaires, ne pourront que s'en bien trouver.

## DISTRIBUTION DES PORTEFEUILLES

Nous savons aussi que les commissaires ont reçu leur portefeuille. Cette distribution est conforme à la répartition qui circulait depuis le 3 avril dans le public. Chacun pourra juger par le tableau suivant: Le maire: Département de l'Assistance municipale, bureau du greffier, surveillance des employés. Le tout sujet à l'approbation des commissaires.

M. E. W. Villeneuve: Département du contrôleur et auditeur de la ville, trésorier de la cité; revenus extérieurs et perception; service des estimateurs; service des licences; service des achats et des ventes; service du contentieux.

M. Thomas Côté: Service des travaux publics: (Rues, pavages, trottoirs, canaux, aqueduc, nettoyage des rues).

M. Ainey: Service des parcs, bains publics, marchés, hôtel de ville, basses municipales, inspection des édifices et des chaudières, bibliothèque municipale et archives, impressions, incinération.

M. A. G. Ross: Service de l'hygiène, recensement, police, incendie et éclairage.

## UNE OFFRE DE LA BANQUE DE MONTREAL

Il a été de plus résolu d'approuver la recommandation du trésorier de la ville soumettant une offre de la Banque de Montréal, d'effectuer un emprunt de \$2,000,000, à six mois, sur bons du Trésor, à un taux de 4 p. c. par année.

Sur proposition de MM. Ross et Villeneuve, il est résolu que le trésorier de la ville informe la Banque de Montréal que la ville de Toronto a pu effectuer un emprunt, au taux de 3 1/2 p. c.

La ville de Montréal ne pourrait-elle pas bénéficier de telles conditions? — Adopté.

## LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Sur proposition de MM. Côté et Ainey, il est résolu de réitérer le rapport fait au Conseil, en date du 11 mars 1916, transmettant le "Budget supplémentaire" et de recommander que les conclusions du dit rapport soient approuvées, et d'inscrire le Conseil, en même temps que le Bureau des commissaires va nommer un comité pour aviser au moyen de créer de nouvelles sources de revenus, lequel comité n'entraînera aucune dépense; ainsi qu'un autre comité pour examiner les services extérieurs et intérieurs de la municipalité, en vue d'opérer tous les retranchements possibles pour pratiquer la plus stricte économie.

## L'EMPRUNT TEMPORAIRE DE \$2,000,000

Sur proposition encore de MM. Côté et Ainey, il est résolu que le Bureau des commissaires est autorisé à emprunter pour 1916, suivant disposition de la charte, règlement 504, un emprunt temporaire de \$2,000,000 soit maintenant émis pour six mois et que le maire et le trésorier soient autorisés à signer et que le contrôleur et l'auditeur de la cité signent les bons du trésor.

## Ajourner à 10 heures 30, ce matin.

## LA SAISIE DES ENNEMIS EN MER

Washington, 13.—Le secrétaire d'Etat a rendu publique aujourd'hui la réponse de la Grande-Bretagne aux protestations que les Américains ont faites au sujet des 38 Aitrichiens, Allemands et Turcs saisis en mer. L'Angleterre allègue que cette mesure est justifiable, parce que ces prisonniers ont complété contre elle. En Extrême-Orient et tentent de retourner dans leur patrie pour porter les armes.

## TRIBUNAUX CIVILS

LES DROITS  
D'UN ENNEMI

LE TRIBUNAL DE REVISION DE QUEBEC DECLARE QUE LES ETRANGERS ENNEMIS, PRISSIONNIERS OU NON, PEUVENT EXERCER LEURS DROITS CIVILS. — ILS NE PEUVENT CEPENDANT OBTENIR UN BREF D'HABEAS CORPUS.

Dans une affaire de ce genre il faut se garder de toute aversion, quelque légitime et naturelle qu'elle puisse paraître, pour un individu qui fait partie d'une nation impitoyable qui a donné un exemple sans précédent du mépris des lois, humaines et divines.

"Il est du devoir de nos tribunaux de prouver que dans cette province notre idéal et notre intelligence de la loi et de l'équité ne sont pas rabaisés; mais au contraire que nous sommes de plus en plus imbus de cet esprit de justice qui permet de lui-même et en toute occasion, de rendre à tous et à un chacun, qu'il soit Hotentot ou Allemand, ce qui lui est dû d'après le droit, basé sur la loi, l'esprit de la loi et sur la constitution."

Telles sont les paroles prononcées par sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure de cette province, en rendant un jugement au nom de la Cour de révision, composée de lui-même et des juges Pouliot et Dorion. Ce jugement laisse aux sujets d'un pays en guerre avec l'Empire leurs droits civils devant les tribunaux. Le tribunal de Révision a déclaré qu'un étranger ennemi, aussi longtemps qu'il a la permission de demeurer au pays, jouit de tous les droits civils et de toute la protection que les lois anglaises lui donnent.

Le juge Pouliot a même déclaré que ce droit et cette protection restent à un étranger ennemi même après son internement dans un camp de concentration. Il base son opinion sur des jugements déjà rendus sur cette question par les tribunaux d'Angleterre et par le Conseil privé. M. Pouliot a cité plusieurs de ces jugements et tous déclarent que le seul droit perdu par un étranger ennemi est celui de réclamer sa liberté en prétendant, par voie d'habeas corpus, que la Couronne n'a pas l'autorité voulue pour l'interner.

L'Allemand Mundheim, de Québec, qui a obtenu quelque notoriété récemment, était concerné dans cette cause. Le 8 février 1914 il a été déclaré à un nommé Finlay. Après la déclaration de la guerre, Mundheim fut incarcéré à la citadelle de Québec pour n'être relâché que trente jours plus tard sur parole. En mars 1915, il transféra sa réclamation sur le prêt en question à un nommé Fabry qui intenta une poursuite en remboursement contre Finlay. Celui-ci refusa de faire droit à cette réclamation alléguant que Mundheim est un étranger ennemi sous arrest, qu'il avait résidé en Allemagne, où il avait aussi fait des affaires et que pour ces raisons il ne pouvait légalement transférer sa réclamation à Fabry; que dans les circonstances celui-ci n'avait pas plus de droit que Mundheim lui-même.

La Cour supérieure rejeta cette défense et accorda gain de cause à Fabry pour toute la somme en question. Le jugement fut confirmé en Révision qui confirme l'opinion du tribunal de première instance. L'appel est repoussé avec frais.

"Si Mundheim a été arrêté et détenu sous suspicion, dit le juge en chef, il ne faut pas oublier qu'il a été relâché sur parole. Les autorités militaires n'auraient jamais remis en liberté un étranger ennemi sans être assurés qu'il n'offrirait aucun danger pour les armées canadiennes. Autrement ces autorités auraient commis une imprudence grossière et criminelle. Si on a permis à Mundheim de continuer à s'occuper de ses affaires, il est évident qu'on lui permet en même temps d'exercer tous ses droits de citoyens. Il a transféré sa réclamation à Fabry alors qu'il jouissait de sa liberté. Le tribunal de Révision à l'unanimité confirme la décision de la Cour supérieure.

## LE JEUNE BARREAU

L'Association du Jeune Barreau tiendra une assemblée samedi prochain, à 8 h. 15, dans la salle "Oak Room", hôtel Windsor. M. L. Roy, ancien député, avocat de Québec, annoncera une conférence sur Berlyer. Après la conférence, auront lieu les élections annuelles.

L'ALLEMAGNE NE  
PEUT PAS VAINCRE

C'EST LA CONVICTION DES FINANCIERS TEUTONS, BIEN QUE LA GUERRE PUISSE Durer ENCORE 18 MOIS.

New-York, par câble de Paris, 13.—William Foley, représentant à Genève de N. W. Halsey, de New-York, vient d'arriver à Paris. Il dit avoir vu le baron de Francfort, l'ancien ministre de l'Empire allemand à New-York, qui lui a dit que les financiers allemands sont convaincus que l'Allemagne n'a plus aucune chance de victoire finale, bien que la guerre puisse encore durer 18 mois.

## L'ALLEMAGNE COMBAT MAINTENANT

pour obtenir de meilleures conditions.

Le banquier a donné ordre de vendre 400,000 livres de valeurs japonaises. Il a confirmé les non-paiements de l'Allemagne au sujet de l'alimentation. Il a eu des bagarres à Francfort, mais la situation est particulièrement mauvaise en Bavière et dans le Wurtemberg.

Il a dit que la Deutsche Reichsbank avait acheté en octobre 1914, tout l'or autrichien; depuis ce temps, les banques autrichiennes n'ont jamais publié de déclaration à ce sujet.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

## AVOCATS

J. P. BELAIR  
AVOCAT — PROCUREUR  
CHAMBRE 411  
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE  
180 ST-JACQUES.  
Bureau du soir: St-Basile.

C. H. CAHAN, C. R.  
AVOCAT ET PROCUREUR  
Edifice Transpiration — Rue Saint-Jacques  
Edifice Transpiration — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL,  
avocats, édifice Banque de Québec,  
11 place d'Armes, Montréal. Télé-  
phone Main 3215. J. C. Lamothe, L. L.  
D. C. R., Emilien Gadbois, L. L., L.  
Maréchal Nantel, B. C. L.

MORGAN et LAVERAY  
AVOCATS — PROCUREURS  
Edifice Transpiration,  
Suite 620, 120 S. Jacques.  
Tél. Bell Main 2678, Cable, Edm. M.  
E. A. D. Morgan, Salote Lavery, B. C. L.  
M. Lavery a son bureau du soir: 1 St-Thomas, Longueuil.

ROMUALD ROY  
AVOCAT  
83, Craig Ouest. — Chambre 525  
Tél. Main 966. — MONTREAL.

HERVE ROCH, B. A., L. L. L.  
AVOCAT  
Société Légale, 61, rue S. Gabriel, Montréal.  
Domicile: Est 1569.

ANATOLE VANIER, B. A. LL. B.  
AVOCAT  
Tél. Main 213. — Bureau 53, 97, rue S. Jacques.

GUY VANIER, B. A. LL. L.  
AVOCAT  
97, rue S. Jacques. — Bureau 76, 97, rue S. Jacques. — Bureau 76, 97, rue S. Jacques. — Bureau 76, 97, rue S. Jacques.

J. A. HURTEAU & CIE  
LIMITÉE  
316 Est, Sainte-Catherine  
Pianos New-Scala-Williams  
et Phonographes Pate

La Cie, complètement réorganisée, vous offre à des prix avantageux et à des conditions de paiement faciles ses phonographes et ses pianos. Notre choix est vaste et splendide.

BOARD OF TRADE  
LA GUERRE ECONOMIQUE

LE BOARD OF TRADE ETUDIE LE PROGRAMME DES RELATIONS COMMERCIALES DE L'ANGLETERRE AVEC SES COLONIES ET SES ALLIES. — SEPT NOUVEAUX MEMBRES.

Les membres du Board of Trade, à la séance qu'ils ont eue hier après-midi, ont surtout étudié le programme suivant, concernant la prochaine conférence qui aura lieu en juin prochain sur les relations commerciales de l'Angleterre avec ses colonies et les puissances alliées, durant et après la guerre: 1.—CONDITIONS FISCALES

(a) Adoption d'un système de tarifs préférentiels dans les limites de l'Empire. (b) Question des relations commerciales préférentielles entre l'Empire britannique et les nations alliées. (c) Mesures qui devraient être prises par l'Empire contre les pays ennemis au sujet de l'exportation de produits. (d) Mesures contre la vente à l'étranger de produits des pays ennemis dans l'Empire.

(2) LEGISLATION

(a) Amendement des lois de naturalisation. (b) Enregistrement obligatoire des aubains dans l'Empire. (c) Question des permis de commerce et autres règlements concernant les compagnies étrangères. (d) Interdiction des contrats avec les aubains qui auraient pour effet de résorber le commerce impérial. (e) Réforme des patentes et des marques de commerce dans le but d'établir une base uniforme pour les pays alliés. (f) Application du principe de préférence commerciale dans la taxation et le réajustement du système actuel par lequel une double taxe sur le revenu est payable dans l'Empire.

(3) CHAMBRES DE COMMERCE ET BOARDS OF TRADE

(a) Limitation de l'entrée des chambres de commerce aux citoyens britanniques de naissance. (b) Nomination d'autres commissaires du commerce par les gouvernements respectifs de l'Empire. (c) Encouragement des expositions de commerce interprovinciales. (d) Progrès des relations commerciales et sociales de l'Empire avec les nations alliées.

Le conseil a nommé le comité suivant avec pouvoir de s'adjointir pour étudier ces questions et faire rapport: H. B. Walker, président; Zéphir Hébert, Anson McKim, P. D. Gordon, Geo. F. Benson, D. W. Bole, E. G. Penny et Geo. Sumner.

La Chambre de Commerce britannique de Paris a appris avec plaisir le prochain voyage d'une délégation de financiers et de commerçants canadiens en France. Le but du voyage est d'améliorer les liens commerciaux entre la France et le Canada.

Se sont qualifiés comme membres: N. H. Bacon — Hudson's Bay Co.; Chas. L. Shawmut — The Standard Paint Co. of Canada, Ltd.; C. A. Reynolds — Belding Paul Corticelli, Ltd.; Aboosama Kouri — 33 rue Bonsecours; D. B. Thomas — Andrew Gillespie and Co.; Sidney J. Griffin — Mander Bros.; Ernest Snowden — Carriage Factories, Ltd.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

## NOTAIRES

BELANGER et BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

TEL. S.-LOUIS 504.

A.-H. Barrette  
NOTAIRE  
70 rue Rachel Est, Montréal

RESIDENCE, MONTREAL-EST.  
Tél. Pointe-aux-Trembles 29.

J.-EMERY CODERRE  
NOTAIRE  
Etude, 90 rue Saint-Jacques.  
EDIFICE VERRILLLES. Tél. Main 1323.

ELZEAR ROY  
NOTAIRE  
Prêts sur hypothèques, achats de créances et autres. Département spécial pour: Administration des Successions et de propriétés; cession; assurances; placements de fonds; gérance temporaire d'organismes financiers ou commerciaux.

Edifice Banque Nationale  
206-208 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC.  
No 11 Place d'Armes, MONTREAL.  
Tél. Main 5702.

J. ALBERT SAVIGNAC  
NOTAIRE  
(autrefois de Biron et Savignac)  
Spécialité: Examens de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à taux très avantageux. Prêts aux fabricants et aux commissions scolaires.

Bureau: 99, rue Saint-Jacques.  
Edifice Banque Nationale  
Le soir après 7 heures: 323 Sherbrooke Est. Tél. Est 1643.

DOCTEURS

Dr N. BOUCHER  
541 GRAND-TRONC  
Tél.: — Victoria 1929.

AUSSE, BUREAU, 1491 NOTRE-DAME OUEST.  
Tél.: — Victoria 1529.

SPECIALITES: Maladies des femmes et jeunes filles, obstétrique, accouchements.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS  
Ancien Maître de l'Ecole-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 523, Saint-Denis, (En face du carré Saint-Louis).

MAISON A VENDRE. — Grandeur 32 x 40 pieds, terrain 37 1/2 x 75; prix et conditions, s'adresser, 2328 Bordeaux.

Oeufs de races pures pour incubation. Plymouth Rocks blanches et barrées, Orpingtons jaunes, Wyandottes blanches, Rhode Island rouges, Leghorns blanches. Inspection sollicitée.

Ferme Avicole, S.-Jérôme, P. Q. Arthur Delcor, gérant.

OEUFS POUR INCUBATION  
Voici le temps arrivé. Nous tenons à vous avertir que nous avons constamment en mains toutes les races pures de volailles: canards, oies, dindes, pintades, tourterelles, lapins, etc. Aussi quantité de reproducteurs à des prix modérés.

Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures des races les plus avantageusement connues au pays, 15 sous — par maille. Spécialité: Oies et canards sauvages domestiques. Ecrivez vos besoins.

La Ferme Avicole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué.

SERRURIER  
Découpage de clefs Yales Corbin, clefs ordinaires, réparations d'armes à feu, parapluies, image, aiguillage, 233 Dorchester, angle S.-Denis. Travail garanti.

HOTEL  
VICTORIA HOTEL  
Québec  
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

DOMINION COAL COMPANY  
DOMINION et SPRINGHILL  
Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz  
BUREAU GENERAL DES VENTES  
112 rue Saint-Jacques, Montréal

La Cie Wisintainer  
INCORPORÉE  
Fabricants de cadres, moulures et miroirs, importateurs d'imageries, globes, etc. Maison canadienne et la seule dans son genre à Montréal.

GROS ET DETAIL  
58 BOUL. SAINT-LAURENT  
ET 7 RUE CLARKE.

Business College  
214 Ste-Catherine Ouest, Montréal.  
FONDE

## FRANCE

UN CALME  
RELATIF

LE BULLETIN DE PARIS NE SIGNALE RIEN D'IMPORTANT SUR LE FRONT OU SEULE L'ARTILLERIE TEMOIGNE QUELQU'ACTIVITE

Paris, 13. — Tandis que l'infanterie reste inactive, les gros canons arrosent de nouveau la région qui embrasse le triangle formé par la colline 304, Esnes et le Mort-Homme. Le dernier communiqué officiel de Paris ne signale pas même une sortie dans ce secteur.

Un calme relatif règne à l'est de la Meuse, dans les environs de Vaux et de Douaumont, où se sont engagés récemment de si sanglants combats. L'infanterie ne s'est portée en avant ni d'un côté ni de l'autre et l'activité de l'artillerie a été moins marquée que les jours précédents.

Dans l'Argonne les Français ont fait exploser 4 camouflages à la Fille-Morte, à Haute-Chevance et à Courtes-Chaussées. Après une lutte à la grenade ils ont occupé l'extrémité sud de 2 crêtes à Courtes-Chaussées.

Paris, 13. — Au nord-ouest de Verdun, l'infanterie allemande se tient évidemment au repos.

## LE PRIX DES DENREES

Paris, 13. — Le Sénat français vient d'adopter le principe de fixer par décret les prix de vente des articles nécessaires à la vie. La discussion relative à certains articles n'est pas encore terminée.

Le gouvernement propose de fixer les prix des articles suivants: pain, viande, lait, beurre, imitation de beurre, oeufs, graisse, patates, sucre, fromage, légumes, vins, cidre, bière de table, engrais, le pétrole et l'alcool pour fins de lumière.

Ces mesures s'appliqueront pendant la durée de la guerre et trois mois après la cessation des hostilités.

## PRES DE VERDUN

D'un village, au nord-ouest de Verdun, 10 km. de Paris, 13. Hier soir, j'ai été témoin d'une bataille, le point culminant des assauts de Verdun. Imaginez un homme placé dans la cabine obscure d'un navire secoué par de puissantes machines et regardant à travers une étroite ouverture des projections cinématographiques sur un écran lointain. Voilà à quoi ressemblait ma position.

Le capitaine A. m'a conduit dans un dédale de tranchées jusqu'à un poste d'observation enfilé dans une colline, au sud du village de Camières. Il n'y avait qu'une longue embrasure dissimulée par un ingénieux entrecroisement de branchages. Quelques soldats et deux officiers étaient à l'œuvre. Ces derniers faisaient des calculs et guidaient par téléphone le tir d'une batterie située à 2 milles en arrière des tranchées teutonnes, à notre droite.

Les officiers dirigeaient en même temps un projecteur. Au bout de quel temps le distingué au loin les positions ennemies, d'où s'échappaient par intervalles de petits nuages de fumée, soudain l'on voit des petits points noirs, on dirait des fourmis qui s'agitent dans la lumière. C'est l'ennemi qui charge enfin. Puis un nuage épais recouvre tout. Puis faiblement et enfin distinctement dans les rayons de lumière on aperçoit une vision de cauchemar. Au milieu de la terre soulevée et bouleversée, de minuscules points noirs se tordent comme des feuilles emportées par le vent. Ce sont les soldats allemands. En même temps à droite, la Meuse déborde. Je suis resté 3 heures dans ce poste d'observation.

## RUSSIE

VICTORIEUX  
PRES DE LUBIN

LES TROUPES MOSCOVITES REPOUSSENT LES ECLAIREURS ALLEMANDS AU SUD-OUEST DE PINSK.

Petrograd, via Londres, 13. — Le communiqué officiel d'hier dit: "Sur le front de la Dvina, au sud de la région de Dvinsk, il y a eu une canonnade et une fusillade."

"Dans la région de Lubin, au sud-ouest de Pinsk, nos volontaires ont remporté la victoire dans des engagements avec les éclaireurs allemands."

"Au nord et au sud de la gare de Olyka, nous avons repoussé l'ennemi qui tentait de se retrancher près de nos tranchées."

"Région du Caucase. — Nos troupes continuent de ravir les positions de l'ennemi à Poucht-Erzéroum. Dans la région de Bittlis, nous avons repoussé toutes les attaques ennemies. Au sud de la région d'Armenia, nous avons défilé des détachements de Kurdes qui battaient vivement vers le sud."

## FRAPPE PAR UNE VOITURE.

Frappé par une voiture à l'angle des rues Notre-Dame et St-Marc, hier, le petit Jean Béti, âgé de 4 ans, dont les parents demeurent au No 155 rue du Boulevard, St-Henri, a reçu plusieurs coupures et ecchymoses. On l'a transporté à l'hôpital Western.

## NOS SOLDATS

L'EXPLOIT DE  
SAINT-ELOI

LES TROUPES CANADIENNES, AU DIRE DU WAR OFFICE, ONT INFLIGÉ DE LOURDES PERTES A L'ENNEMI. — LA REORGANISATION DU 65e. — LES HORS DE COMBAT.

Londres, 13. — Le "War Office", avec cette brièveté qui caractérise tous ses communiqués, a fait allusion à la part prise la semaine dernière par les troupes canadiennes aux combats de St-Eloi. Le bulletin dit: "Il est maintenant établi que la bravoure des Canadiens dans cette région (St-Eloi) a infligé des pertes considérables à l'ennemi, la semaine dernière."

LE 65e

Hier soir, à l'arsenal de l'avenue des Pins, une campagne de réorganisation du 65e régiment s'est ouverte pour remplir les vides que la guerre y a créés.

La réunion d'hier soir avait été convoquée dans ce but.

Quatre-vingt-douze hommes avaient déjà été enrôlés et il en fallait encore 498 pour compléter les cadres du régiment.

## LES HORS DE COMBAT

Ottawa, 13. — La liste des pertes publiée cette nuit, à minuit, porte les noms de 41 soldats canadiens, 13 tués dans le combat, 13 morts de leurs blessures, et 13 blessés. Dans cette liste on relève les noms de deux Montréalais blessés, le caporal Alexandre MacKay et le soldat Edward Garvey.

La liste d'hier midi portait 17 noms, 12 tués dans le combat et 5 morts de leurs blessures. Parmi ces derniers, le soldat Harold Ewart Quirk, enrôlé à Montréal.

## L'ENROLEMENT

Après quelques jours plutôt décourageants, il y a du progrès hier dans les enrôlements au 148e bataillon: dix hommes se sont présentés et ont été pris. Parmi eux est un ancien soldat du 23e bataillon qui fut blessé et tout à fait remis maintenant veut retourner de l'autre côté. Le bataillon qui a été passé en revue hier sur le Champ de Mars comprend maintenant près de 700 hommes.

Les hommes du 66e bataillon d'outremer et ceux de la 1re section d'intendance ont reçu hier leur première inoculation de sérum antityphoïdique.

Le 199e fusiliers canadiens-irlandais a reçu hier 8 recrues pour les classes de sous-officiers.

Le 163e bataillon canadien-français approche du millier de soldats; le numéro 909a été assermenté hier dans l'après-midi.

## POUR RECEVOIR LES BLESSES

Londres, 13. — Quoique les pertes subies au cours des attaques de la semaine dernière dans les crêtes de Saint-Eloi ne soient pas encore connues, des préparatifs ont été faits ici pour recevoir les Canadiens blessés qu'on attend à voir arriver sous peu à Folkestone et dans les autres hôpitaux canadiens.

## ANGLETERRE

M. BORDEN NE  
SERA PAS PRESENT

Londres, 13. — A la Chambre des Communes, sir Kinloch Cooke, ayant demandé hier soir, si l'on avait invité M. Borden, le premier ministre de Canada, à siéger à la conférence de Paris, M. Asquith a répondu qu'on n'avait pas suggéré qu'aucun des Dominions fut spécialement représenté. M. Hughes, premier ministre de l'Australie, est un membre du conseil privé impérial. On l'a invité à assister à cette conférence en qualité de représentant impérial. Si le premier ministre d'une autre colonie avait pu être présent, inutile de dire que le gouvernement anglais lui aurait transmis pareille invitation.

Sir Kinloch Cooke: "M. Borden, qui est membre du conseil privé, pourrait-il être présent?"

M. Asquith: "Si je comprends bien les choses, M. Borden ne pourra pas être ici."

L'Evening Standard, sans être au fait probablement de cet incident, déclarait hier soir, qu'on s'attendait à ce que M. Borden soit en Angleterre d'ici à une ou deux semaines.

LA TAXE SUR LES BILLETS DE  
CHEMINS DE FER

Londres, 13. — M. Edwin Montagu, secrétaire de la trésorerie, a annoncé, à la Chambre, hier soir, que le gouvernement a renoncé à prélever une taxe sur les billets de chemins de fer.

M. Montagu a expliqué qu'en faisant une enquête on a constaté que les dépenses et les tracasseries rendues nécessaires par le prélevement de cet impôt diminueraient tellement les 3 millions de livres attendus de cette source de revenus, que le gouvernement a résolu de ne pas appliquer cette mesure.

Une proclamation royale a alloué, hier soir, la liste des produits de contrebande. L'or, l'argent, le papier-monnaie, toutes les valeurs négociables et réalisables sont inscrits sur la liste.

## ALLEMAGNE

BERLIN EST  
INNOCENT ?

DANS UN MEMOIRE ADRESSE A WASHINGTON, VON JAGOW DECLARE QUE LE "SUSSEX" N'A PAS ETE COULE PAR UN SOUS-MARIN, MAIS PAR UNE MINE.

Berlin, 13. — L'ambassadeur allemand à Berlin, M. Gierard, a reçu la note allemande en réponse aux demandes du gouvernement américain au sujet du torpillage du "Sussex" et autres navires coulés par des sous-marins allemands.

Cette dernière note, qui est signée par Von Jagow, contredit toutes les affirmations des témoins des récents torpillages.

Dans les cas des "Berwindvale", "Englishman", "Eagle Point", l'Allemagne prétend que tous ont été avertis et eurent le temps voulu pour sauver leurs équipages.

Dans le cas du "Manchester Engineer", Von Jagow affirme qu'il lui a été impossible de trouver trace de ce torpillage et prétend que ce n'est certainement pas l'œuvre d'un sous-marin allemand mais bien l'œuvre de mines flottantes qui affluèrent dans la mer d'Irlande. Il faudrait avoir de plus amples rapports concernant cette attaque, afin que l'enquête puisse arriver à une conclusion.

La note rapporte que le "Berwindvale" aussitôt averti éteignit ses lumières et tenta de se sauver en dépit de l'avarissement donné. Le sous-marin allemand le bombarde à tant qu'il ne se fut pas arrêté. Alors il lui donna le temps de mettre les chaloupes à la mer et le coula.

Pour l'"Englishman", deux coups d'avertissement furent tirés pour le faire arrêter; il continua cependant sa course sans tenir compte de l'avertissement et fut forcé de faire halte par le feu de l'artillerie du sous-marin; les bateaux de sauvetage furent mis à la mer et le sous-marin coula.

Le cas fut le même pour l'"Eagle Point" qui continua sa route malgré les avertissements et qui ne fut coulé qu'après que l'équipage eut pris place dans les embarcations.

Quant au "Sussex" la note relate le manque de détails concernant la place, le temps et les circonstances qui ont marqué ce torpillage. En conséquence l'enquête devra s'étendre à toutes les actions entreprises ce jour-là dans la Manche, entre Folkestone et Dieppe.

Les sous-marins allemands ont torpillé un autre vaisseau inconnu dans la Manche près de l'endroit où a été frappé le "Sussex". Le navire torpillé était un poseur de mines, prétendent-ils, il n'avait aucun pavillon et après en avoir analysé la conclusion que c'était un vaisseau de guerre, le commandant du sous-marin le coula. Ce dernier eut le temps d'en prendre un croquis qui est inclus dans la note. En comparant ce dessin à un portrait du "Sussex" on en vient à la conclusion que le navire coulé n'est pas le "Sussex".

Il n'y a pas d'autres attaques de faites ce jour-là dans ces lieux. Le gouvernement allemand certifie que le "Sussex" frappa une mine, ce qui l'endommagea fortement, et qu'il n'a pas été coulé par un de ses sous-marins.

On peut expliquer ce fait par l'explosion de vingt-six mines anglaises causée par le tir des Allemands, dans les journées du 1er et du 2 avril derniers. Tout cela dans ce voisinage est rendu dangereux par les mines flottantes et par des torpilles qui n'ont pas été coulés.

Elle est encore plus dangereuse au large de la côte d'Angleterre à cause des mines allemandes qui ont été jetées contre la flotte anglaise.

Si le gouvernement des Etats-Unis, dit la note, a de plus amples renseignements à sa disposition sur le cas du "Sussex", le gouvernement allemand demande que ces renseignements lui soient communiqués pour qu'il puisse les examiner à son tour.

Si des divergences de vues s'élevaient à ce sujet entre les deux gouvernements, le gouvernement allemand se dit prêt à soumettre les faits à une enquête devant une commission neutre d'après l'article de la convention de la Haye, en rapport avec le règlement des conflits internationaux, daté du 18 novembre 1907.

## ITALIE

RETRAITE DES  
AUTRICHIENS

LES TROUPES ITALIENNES FORCENT L'ENNEMI A SE RETIRER PRES DE MONTESPERONE.

Rome, via Londres, 13, 10.33 p. m. — Le communiqué officiel suivant a été publié hier:

"Dans la vallée Ledro, nous avons avancé vers les hauteurs nord de Rio-Ponace, entre la vallée Conci et Garda. Notre infanterie a capturé une forte ligne de tranchées et redoutable le long des pentes sud de Montepari et Cinnadora et sur les rochers de Montesperone. L'ennemi, après avoir subi de lourdes pertes, réussit à se retirer. Nous avons fait 25 prisonniers."

L'intensité de l'artillerie continue entre la rivière Adige et Brenta et le long du front de l'Isongo.

Une proclamation royale a alloué, hier soir, la liste des produits de contrebande. L'or, l'argent, le papier-monnaie, toutes les valeurs négociables et réalisables sont inscrits sur la liste.

COURS DE LEGISLATION  
INDUSTRIELLE

Ce soir, à 8 h. 15, M. Edouard Montpetit donnera un cours, sur: "La grève et la loi."

Il n'y aura aucun cours pendant la Semaine Sainte.

LES MICROBES ET  
LE TABAC "HEROS"

Tout corps organique, animal ou végétal, s'altère et pourrit, dès qu'il n'a plus la vie. Ce sont des microbes qui travaillent et le décomposent. Pour conserver la substance il faut tuer les microbes. Dans la chair, on les tue par la cuisson, dans les plantes, par la fermentation. Jusqu'ici on a mis le tabac canadien sur le marché avec ses microbes; il était aigre et moississant, surtout au printemps. Ce n'était pas lui rendre justice. Comme le vin, la bière et le Havane exquis, le tabac canadien ne peut obtenir toute sa saveur que par la fermentation. Nous lui faisons subir une fermentation complète, qui le rend doux, inoffensif et inaltérable. L'E. HEROS (mélange de Havane et de Quene) est le résultat de cette fermentation. Sur réception d'un mandat-poste de 75 sous, nous vous en expédierons une livre.

Pour satisfaire tous les goûts, nous mettons aussi sur le marché Le Pion-Pion, un Havane pur à 60 sous, et le Bon-Gout, un Quesnel pur, à 81.00.

La St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd., St-Jacques, Comté Montcalm, Qué.

## FAITS - MONTREAL

UN DRAME  
RUE MAYOR

UN HOMME DERAGON EST TUE HIER SOIR PAR UN INCONNU QUI N'A PU ENCORE ETRE RETRACE. — LES MOBILES DU MEURTRE.

Dans une ruelle en arrière des appartements Brighton, No 51 rue Mayor, hier soir, un homme Ezra Deragon, âgé de 39 ans, domicilié au No 335 rue Bleue, a été tué instantanément d'une balle de revolver dans la tête.

La balle meurtrière a été tirée, croit-on, d'une des chambres du premier étage, et l'un des occupants, M. Eyles, a été conduit au poste pour servir de témoin à l'enquête du coroner.

La tragédie s'est déroulée vers 10 heures 40. Un des pensionnaires du dernier étage ayant ouvert sa fenêtre, entendit dans la ruelle quatre coups de revolver; puis il aperçut une silhouette noire s'abaissant dans le chemin. Il courut alors chercher le concierge et tous deux se dirigèrent dans la ruelle à la lumière d'une lanterne; ils découvrirent un homme inanimé, ayant une large blessure au front et baissant dans son sang. Ils avertirent immédiatement la police et mandèrent l'ambulance de l'hôpital Général. Mais il était trop tard, la victime avait cessé de vivre; le cadavre fut conduit à la Morgue, où des policiers trouvèrent sur lui aidèrent à l'identifier.

En dépit de toutes les recherches, les détectives ne possèdent aucune trace de l'auteur de ce lâche attentat; tous les recoins de la ruelle et les environs ont été fouillés par une escouade d'agents, sans aucun résultat. Seul, un bris de vitre à l'une des chambres du premier étage a porté à croire que le coup fatal avait été tiré de l'intérieur et a amené l'arrestation de M. Eyles, l'occupant. Ce dernier proteste énergiquement de son innocence bien qu'il admette avoir entendu des coups de revolver au moment de se coucher.

La famille de la victime, prévenue aussitôt, a manifesté une grande surprise. M. Deragon a raconté que son mari venait d'arriver le matin même de Vancouver où il travaillait à l'emploi de la "Canadian Explosive Limited". Il avait souvent l'habitude de sortir le soir et de s'enivrer. Le soir en question, il était venu à la maison déjà sous l'influence de la boisson et était reparti aussitôt sans dire où il allait. M. Deragon ignore absolument pourquoi il se trouvait dans cette ruelle au moment du meurtre.

La police continue activement ses recherches.

POLICIER RENVERSE PAR UNE  
AUTO.

Renversé par une automobile à l'angle des rues Notre-Dame et McGill, hier soir, le policier Hildevert Boucher, du poste de la rue Chabouille, a été si grièvement blessé qu'il ne pourra peut-être pas reprendre son service d'ici quelques mois. L'accident se produisit à 6 heures 30. L'automobile qui appartenait à la compagnie Harris Abat, descendait la rue Notre-Dame. M. Boucher, donné au chauffeur l'ordre d'arrêter et porta ensuite son attention vers les tramways se dirigeant vers le nord de la rue McGill.

Pendant que le policier avait le dos tourné l'auto vint le frapper dans le dos et le renversa.

La machine lui passa sur les pieds et s'arrêta quelques verges plus loin, pour repartir aussitôt pendant qu'une autre auto amenait le policier au poste.

## VICTIMES DES TIRE-LAINE.

Depuis quelque temps les propriétaires des grands magasins se plaignent du fait que leurs établissements sont les endroits choisis de préférence par certaines personnes pour soulagier les gens de leurs économies.

Dans un de ces magasins deux clients entraient dans un ascenseur lorsque survint une "dame", élégante et fort bien mise. On échangea quelques mots, la dame fut intéressante on ne peut plus, mais après avoir laissé l'ascenseur l'une des deux clientes constatait qu'on lui avait enlevé \$200.

Une autre s'est fait voler \$50 dans l'ascenseur d'un autre magasin.

Quelque fois la victime est filée par la "dame" et suivit par tout le magasin. C'est ce qui s'est produit il y a quelques jours lorsqu'une femme a constatée en voulant payer un compte qu'il lui manquait \$300.

La police a été prévenue et plusieurs détectives s'occupent actuellement de surveiller les magasins et les va et vient de certaines personnes.

Frontenac  
STOUT

UN PORTER DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ  
EXTRA RICHE

INDISPENSABLE AUX INVALIDES ET CONVALESCENTS  
ET POUR REMONTER UN ORGANISME ÉPUISÉ

PARTOUT ou la force et l'endurance sont requises

## Le HARNAIS

Marque "ALLIGATOR"

Donnera une meilleure satisfaction

Parce que ---

tout ce qui entre dans sa confection, cuir, bouclerie, fournitures, etc., a été éprouvé et est d'une résistance plus grande que celle que vous pouvez lui demander.

Parce que ---

les coutures et les points de toutes sortes sont d'une solidité proportionnée à tout le reste et ne peuvent pas plus céder que le cuir ou la bouclerie. LE HARNAIS marque "Alligator" est une perfection de beauté et de solidité. — Exigez-le.

Ne se vend pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée.  
BLOC BALMORAL

Venez le voir à notre magasin.

338 NOTRE-DAME Ouest  
Près de la rue McGill, Montréal



## MAISONNEUVE

M. HINTON  
SE DEFEND

SE CROYANT VISE PAR LES DECLARATIONS DE L'ECHÉVIN PELLERIN, M. HINTON PRESENTE HIER UN AFFIDAVIT AU CONSEIL. — LE SORT DU DOCTEUR QUINTAL.

La mise en litige de deux questions de la plus haute importance, la destitution du Dr Quintal, du bureau d'hygiène, et l'affidavit du secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Jos. Hinton, a déclenché des flots d'éloquence et des discussions assésionnelles de mois acerbés et piquants, à la séance du conseil de Maisonneuve, tenue hier après-midi. Il est résulté de toutes ces passes d'armes que M. le docteur J. B. A. Quintal a été décapité, cela par un vote de quatre contre deux, et que la déclaration du secrétaire a été portée à la connaissance du public présent à cette séance pour servir de disqualification à M. Jos. Hinton, attaqué par l'échevin Pellerin.

Ce dernier souleva la première question et haut parée et, par là même, la tempête. M. Morin se lève avec lui contre les échevins Pichet, Lapointe, Vigant et Tardif. L'annexion des écoles de Maisonneuve à la Commission scolaire de Montréal, la suppression de la "Goutte de lait" ont été les raisons invoquées pour demander le renvoi de l'un des médecins du bureau d'hygiène, et par ce moyen faire des économies.

Les membres du conseil, qui se sont prononcés en faveur de cette dispartition, alléguent que Maisonneuve n'est nullement forcée de payer pour l'inspection des écoles et que Montréal devrait s'en charger. M. Pellerin, à son tour, base sa défense sur un précédent de six ans, en disant que durant ces longues années, M. Quintal a toujours donné satisfaction et que s'il est destiné à disparaître c'est que les deux âmes dirigeantes du conseil gardent contre lui une rancune personnelle.

L'échevin Vigant souleva alors un point d'ordre pour empêcher l'échevin Pellerin de faire des insinuations.

Le maire Tremblay, pour mettre l'eau dans le vin qui mousse trop, demande si l'on a rigoureusement besoin des services du Dr Quintal.

"Mais pourquoi le renvoyer, répond l'échevin Pellerin, puisqu'il est au budget?" et il s'élève alors une autre fois contre l'injustice et le favoritisme qui règnent au conseil de Maisonneuve.

Et la discussion continue sur ce terrain avec cette ardeur. De combat singulier, la bataille devient générale.

Enfin, le maire conseille de procéder au vote. Il regrette qu'on soit obligé de renvoyer les employés mais il faut subir la nécessité, dit-il. En réponse à ces quelques remarques de M. Tremblay, le Dr Pellerin s'écrit qu'il ne veut pas flatter, lui, la classe ouvrière. Les ouvriers, déclare-t-il, sont trop flattés et pas assez avertis. Il n'est pas de ceux qui sont prêts à grossir la dette et à mettre la ville en faillite pour donner de l'ouvrage aux ouvriers et s'attirer ainsi leur confiance et leur vote. Le maire répond à tout cela qu'il aime les ouvriers qui tout fait

## GUERISSEZ VOTRE GRIPPE

en prenant, dès les premiers symptômes, quelques doses de ce précieux remède qui a rendu tant de services pendant une précédente épidémie de grippe, le

## SIROP MATHIEU

A BASE DE Goudron, d'Huile de Foie de MORUE ET AUTRES EXTRAITS MEDICINAUX

Ce sirop composé relève les forces du malade et augmente sa résistance aux attaques du mal qu'il combat jusqu'à dans sa racine. Pour combattre la fièvre et la dépression nerveuse on complètera l'action du sirop en prenant, suivant les directions, les

POUDRES NERVINES MATHIEU

C'est le moyen de triompher du mal et de hâter la guérison. Cie J. L. MATHIEU, Prop., L. CHAPUT, FILS & Cie, Ltee, Sherbrooke, P. Q. Dépos. en Gros, Montréal.

En vente partout.

## AUVENTS

COMBLE FRANCAIS (Breveté) Et toutes autres sortes

Livraison rapide par Auto-Camions — Pas de retards — Pas de désappointements

LA COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS LTEE 25, NOTRE-DAME Est, Montréal. Tél. Main 3529

Tentes, Toiles imperméables, Drapeaux

## Salons d'Optique Franco-Britanniques

ROD. CARRIERE — HENRI SENEGAL

OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

207 EST, RUE S. - CATHERINE

Entre les rues Sainte-Elisabeth et Sanguinet, MONTREAL. Assortiment complet de lunettes, lunettes, yeux artificiels, lunettes marines et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres, de toutes sortes, Hygromètres et Rouleaux. Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière, de 9 h. à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi; Salons d'Optique, de 9 h. à 11 h. p.m., par Rod. Carrière, de 1 p.m. à 5 p.m. Tél. Bell: Est 2257.

RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE.

ce qu'il est mais qu'il veut rendre justice à tout le monde. Le résultat du vote est donc ensuite de 4 à 2.

Le secrétaire donna ensuite connaissance aux membres du conseil des lettres de son courrier hebdomadaire, parmi lesquelles il convint de relever celle du secrétaire du bureau des commissaires de Montréal, relativement aux facilités qui devraient être accordées aux ouvriers de Maisonneuve pour leur permettre de trouver de l'emploi dans la métropole, cette autre de l'ingénieur, M. Marius Dufresne, concernant une avance de fonds destinée au parachèvement des travaux du parc de Maisonneuve, et une dernière de M. C. A. Reeves qui veut rester inspecteur des batisses de la ville.

On se rappelle que la semaine dernière, le Dr Pellerin prétendit qu'au mois de juillet dernier, les minutes d'une séance du conseil ne donnaient pas un compte rendu fi-

dèle des délibérations et que spécialement, elles enregistraient une résolution à l'effet d'acheter pour \$250,000 de terrain quand le conseil n'avait autorisé que \$1,000,000. Il y a quelquefois, disait-il, qui inspire ces minuscules.

M. Jos. Hinton, secrétaire-trésorier, se sentit attaqué et visé par les insinuations de cet échevin et produisit, hier après-midi, un affidavit jurant que la résolution mentionnée dans les minutes du 10 juillet était conforme à la résolution adoptée par le conseil. L'affidavit se résume en somme à la négation absolue de toutes les assertions du Dr Pellerin.

Cette seconde partie de la discussion déclenchée, on peut le croire, toute une série d'attaques personnelles, de défis et de protestations. La

# LA VIE SPORTIVE

## LE CALENDRIER DES JOUTES EST ADOPTÉ

LA SAISON DE LA LIGUE DE BASE-BALL DE LA CITE S'OUVRIRA LE 30 AVRIL POUR SE CLOTURER LE 1er OCTOBRE. — LE SYSTEME DE POURCENTAGE.

La ligue de baseball de la Cité, à une assemblée spéciale tenue, hier soir, au magasin Catta-Léo, a adopté l'échelle des parties telle que préparée par le secrétaire, Cecil Hart. La saison s'ouvrira le 30 avril et se terminera le 1er octobre. Deux parties seront jouées chaque dimanche, comme par les années passées. La ligue a de nouveau décidé de jouer ses parties au parc Delormier. Le terrain sera mis en condition pour l'ouverture de la saison. Du nouveau a été introduit dans le baseball lorsqu'il a été adopté que les joueurs devront accepter le système de pourcentage.

Voici le calendrier des joutes tel qu'adopté :

30 avril.—Athlétique vs National Ind.  
7 mai.—La Casquette vs Athlétique.  
14 mai.—La Casquette vs Indiens.  
21 mai.—Crescents vs Athlétique.  
28 mai.—Stars vs Athlétique.  
4 juin.—Indiens vs Stars.  
11 juin.—National Ind. vs Crescents.

Athlétique vs Indiens.  
18 juin.—La Casquette vs Stars.  
25 juin.—Stars vs Crescents.  
2 juillet.—Indiens vs National Ind.  
9 juillet.—La Casquette vs National Ind.  
16 juillet.—Crescents vs La Casquette.  
23 juillet.—Indiens vs Athlétique.  
30 juillet.—National Ind. vs Stars.  
6 août.—Crescents vs Indiens.  
13 août.—Athlétique vs National Ind.  
20 août.—Stars vs National Ind.  
27 août.—La Casquette vs Indiens.  
3 septembre.—Crescents vs Athlétique.  
10 septembre.—National Ind. vs Indiens.  
17 septembre.—Stars vs Athlétique.  
24 septembre.—National Ind. vs Crescents.  
1 octobre.—La Casquette vs Stars.

## LE CANADIEN TRIOMPHE DU C. S.-PIERRE

Voici le résultat détaillé de la joute disputée hier soir, entre le Canadien et le Cercle Saint-Pierre, de la ligue de petites quilles de la Montreal Bowling Association :

Canadien  
Lamoureux . . . 139 99 127 365  
J. Pelletier . . . 88 103 86 277  
Bédard . . . 114 138 87 339  
E. Pelletier . . . 127 110 120 357  
Labbé . . . 132 135 117 384

Totaux . . . 600 585 537 1722  
Cercle S.-Pierre  
Fourcier . . . 86 91 90 267  
Corbin . . . 87 83 80 250  
Blureau . . . 92 97 112 301  
Marcel . . . 113 94 108 315  
Charron . . . 84 101 102 287

Totaux . . . 462 466 492 1420  
Canadien gagne 3 parties.

LIGUE DES MANUFACTURIERS Na-Dru-Cu

Boissonault . . . 85 87 88 261  
Salmon . . . 84 88 107 289  
Fyfe . . . 94 135 84 313  
Francœur . . . 102 102 75 293  
Curran . . . 108 98 112 318

Totaux . . . 483 510 487 1480  
Montreal Loco (Bleu)

Mulrow . . . 115 91 93 299  
Brown . . . 93 97 119 309  
McMichael . . . 94 93 102 270  
Kirlin . . . 95 108 111 314  
Blackwood . . . 89 72 117 278

Totaux . . . 486 461 532 1479  
Montreal Loco gagne 2 parties.

Canada Rubber

Thomas . . . 100 125 88 313  
Herfilder . . . 95 93 91 279  
Breton . . . 93 98 102 283  
Tremblay . . . 102 84 98 284  
Brennan . . . 113 98 107 317

Totaux . . . 493 498 486 1477  
Montreal Loco (Rouge)

Bernier . . . 110 103 113 326  
J. Kerlin . . . 95 87 117 299  
Perrault . . . 91 94 84 269  
McPherson . . . 68 77 81 226  
Spacy . . . 94 108 105 307

Totaux . . . 458 469 500 1427  
Canada Rubber gagne 2 parties.

Dominion Glass

Sawyer . . . 108 83 100 291  
Dickson . . . 88 88 123 313  
Harris . . . 95 107 120 322  
Bassett . . . 109 109 108 324  
Wallace . . . 127 104 111 342

Totaux . . . 523 501 568 1594  
B. Gardner

Beckel . . . 144 101 97 302  
Belair . . . 95 99 96 290  
Miller . . . 85 102 88 275  
Lapointe . . . 118 102 80 300  
Kaufman . . . 115 118 93 326

Totaux . . . 527 522 444 1493  
B. Gardner gagne 2 parties.

Canada Steel Foundries

Freck . . . 103 95 116 314  
Chapman . . . 98 113 99 310  
M. Mahoney . . . 130 85 94 309  
C. Mahoney . . . 128 128 106 362  
Turner . . . 120 115 128 363

Totaux . . . 579 536 543 1658  
Steel

Lavien . . . 116 92 107 315  
Tobin . . . 97 93 84 274  
Dickson . . . 87 111 109 307  
Donglas . . . 90 95 125 310  
Kenyon . . . 115 121 112 348

Totaux . . . 505 512 537 1555  
Canada Steel Foundries gagne 2 parties.

Gazette

Donnelly . . . 96 96 92 284  
Croft . . . 102 95 109 306  
Kyle . . . 96 92 95 283  
Barclay . . . 77 82 96 255  
Carley . . . 99 104 89 292

Totaux . . . 470 469 481 1420  
Gault Bros gagne 3 parties.

Sherwin-Williams

Hollingsworth . . . 91 107 102 300  
Wilshire . . . 107 109 96 312  
McBrearty . . . 115 95 82 292  
George . . . 101 104 89 294  
Hollingsworth . . . 124 104 97 325

Totaux . . . 528 519 466 1523  
Canada Car

Barrow . . . 109 98 125 332  
O'Neill . . . 100 100 100 300  
Vilberg . . . 107 89 97 293  
Candlin . . . 102 105 105 312  
McMahon . . . 114 100 98 312

Totaux . . . 532 492 525 1519  
Sherwin-Williams gagne 2 parties.

LIGUE BELMORE Canada Steamships

A. Thom . . . 85 112 95 292  
R. McKee . . . 92 100 118 310  
N. Fahey . . . 104 86 89 279  
S. Graham . . . 90 88 81 259  
D. Evans . . . 95 116 83 294

Totaux . . . 466 502 466 1434  
Brunswick

R. McDonald . . . 109 98 118 325  
E. Wheeler . . . 103 112 99 314  
W. Maloney . . . 115 107 79 301  
G. Grace . . . 115 89 123 327  
J. Coppold . . . 97 93 101 285

Totaux . . . 533 499 520 1552  
Brunswick gagne 2 parties.

Crescents

F. Let . . . 134 104 107 345  
G. Kastner . . . 97 105 104 306  
S. Simon . . . 111 94 93 298  
F. Pearce . . . 104 117 101 322  
S. Reid . . . 94 94 94 282  
G. Gallagher . . . 106 118 224

Totaux . . . 540 526 523 1598  
Can. Explosives

Brown . . . 80 87 93 260  
Pyle . . . 90 106 89 285  
Fulton . . . 99 102 88 289  
Ross . . . 79 92 95 266  
Pearce . . . 84 87 88 259

Totaux . . . 432 474 453 1359  
Crescents gagne 3 parties.

Mont. Light, Heat & Power

Whitley . . . 100 109 99 308  
Clement . . . 110 91 100 301  
Marlin . . . 89 91 87 267  
Molinari . . . 74 86 123 283  
Stevenson . . . 89 87 112 288

Totaux . . . 462 464 521 1447  
Comets

Delahanty . . . 88 110 99 297  
Walsh, A. . . 90 85 113 288  
Griffin . . . 95 107 90 292  
Durantave . . . 98 92 89 279  
Walsh, R. . . 92 83 87 262

Totaux . . . 458 477 478 1413  
Mont. Light Heat & power gagne 2 parties.

Heather

Armstrong . . . 111 108 91 310  
McLean . . . 96 85 80 261  
McNeil . . . 87 83 79 289  
Moit . . . 95 108 108 311  
Fryer . . . 98 95 94 287

Totaux . . . 514 489 452 1455  
Cubs

L. Bain . . . 86 99 122 307  
C. O'Brien . . . 96 85 87 268  
R. McConnell . . . 107 100 100 307  
T. Buchanan . . . 79 107 81 267  
H. Hill . . . 102 87 97 286

Totaux . . . 468 478 487 1433  
Heather gagne 2 parties.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

## LE TOURNOI DE QUILLES DANS LA CAPITALE

Voici le classement des équipes dans les différents concours :

Cinq hommes, classe "A"

Ottawa . . . 5,078  
Service Civil No 1 . . . 5,044  
Sénateurs . . . 5,005  
Marchands . . . 4,830  
Grand-Tronc . . . 4,795  
Bank Note . . . 4,753  
Service Civil No 2 . . . 4,753

Cinq hommes, classe "B"

Emerald . . . 4,960  
Allées du Service Civil . . . 4,930  
Marchands . . . 4,856  
Ottawa Gas . . . 4,830  
Bank Note . . . 4,600  
Armée . . . 4,371  
Thistles . . . 4,326

Deux hommes, classe "A"

Munro et White . . . 2,055  
Darling et Campbell . . . 1,103  
Howe et Howe . . . 1,071  
Eastdale et McLean . . . 995  
Stewart et Poley . . . 990  
Hagan et Munro . . . 979  
Archambault et Pinard . . . 974

Deux hommes, classe "B"

Corquer et Dennison . . . 1,932  
Armstrong et Castonguay . . . 1,038  
McDiarmid et Dunne . . . 1,017  
Heuser et Robertson . . . 1,007  
O'Hara et Robinson . . . 997  
Langdon et Jordan . . . 965  
Raney et Beer . . . 942  
Nevins et Pasch . . . 930  
Bowie et Stanton . . . 919  
Rogers et Martin . . . 902  
Flegg et Moulds . . . 897

PARTIES SIMPLES Classe "A"

Art. Heuser . . . 246  
Joe Robinson . . . 246  
G. J. Artz . . . 241  
Howard Stewart . . . 236  
S. McCartney . . . 230  
J. Campbell . . . 225  
Dr Pinard . . . 223

Classe "B"

J. Dunn . . . 248  
H. Carkner . . . 245  
Bowie . . . 224  
T. Dunne . . . 221  
Dumouchel . . . 220  
Robertson . . . 218  
Rogers . . . 211

INDIVIDUELLES Classe "A"

Adélaïde Archambault . . . 592  
Dr Pinard . . . 575  
J. O'Neill . . . 574  
A. Heuser . . . 569  
S. McCartney . . . 566  
G. Fassdale . . . 563  
E. H. Allen . . . 553  
P. Moulds . . . 553  
C. Jordan . . . 553  
J. Campbell . . . 549  
E. Lavallée . . . 544  
Stewart . . . 539  
Ed. Foley . . . 528  
H. Larocque . . . 528  
G. J. Artz . . . 516  
H. Stewart . . . 513

Classe "B"

Jas. Dennison . . . 613  
McDiarmid . . . 547  
C. Flegg . . . 544  
T. Dunn . . . 542  
Sévigny . . . 535  
F. Ashfield . . . 531  
R. See . . . 530  
W. O'Hara . . . 524  
L. Stanton . . . 518  
W. Pasch . . . 516  
Nevins . . . 513  
H. Beer . . . 508  
Patton . . . 508  
E. D. Martin . . . 506  
L. Perrin . . . 505  
G. Robinson . . . 504  
C. McDiarmid . . . 500  
Castonguay . . . 499  
H. Neville . . . 496  
Dunne . . . 496  
Bradley . . . 488  
Rogers . . . 475  
Carkner . . . 472

LES CHAMPIONS VICTORIEUX

Boston, 13. — Les champions du monde, les Red Sox, ont inauguré la saison 1916 par une victoire sur les Athletics, hier après-midi, en triomphant par 2 à 1. Avant le commencement de la joute on procéda au cérémoniel habituel. Le concert par la fanfare et présentation du drapeau, emblème du championnat. Le maire Curley lança la première balle et le gérant Corrigan reçut un fer à cheval en fleurs.

Résultat :

Philadelphie . . . 0000000001-1 4 4  
Boston . . . 000001110x-2 5 1  
Nabors, Bush et Schang ; Meyers, Ruth, Foster et Thomas.

Washington . . . 1 0 1.000  
Boston . . . 1 0 1.000  
St.-Louis . . . 1 0 1.000  
Detroit . . . 1 0 1.000  
New-York . . . 0 1 1.000  
Philadelphie . . . 0 1 1.000  
Cleveland . . . 0 1 1.000

LIGUE NATIONALE

Philadelphie, 13. — La mauvaise condition de Stroud dans la neuvième reprise a donné la victoire au Philadelphie contre le New-York, hier après-midi, dans la joute d'ouverture des séries de 1916 de la Ligue Nationale. Le résultat final fut de 5 à 4.

Résultat détaillé :

Philadelphie  
Ab. R. H. Po. A. E.  
Stock, 3b. . . 3 2 0 1 1 1  
Brenner, s.s. . . 4 0 0 4 5 3  
Paskert, c.f. . . 4 0 1 0 0 0  
Crawth, r.f. . . 2 0 0 1 1 0  
Luders, 1b. . . 4 1 1 14 1 0  
Whitted, l.f. . . 4 1 1 1 0 0  
Nichoff, 2b. . . 4 1 1 1 0 0  
Burns, c. . . 4 0 2 5 0 0  
Alexander, p. . . 5 0 1 0 6 0

Totaux . . . 33 5 7 27 15 4  
New-York

Ab. R. H. Po. A. E.  
Burns, l.f. . . 4 0 0 0 0 0  
Doyle, 2b. . . 3 1 2 2 2 0  
Fletcher, s.s. . . 4 1 1 4 0 0  
Kauff, c.f. . . 3 0 0 1 1 0  
Merkle, 1b. . . 4 1 1 13 1 0  
Rousch, r.f. . . 4 0 2 1 0 0  
Brainerd, 3b. . . 4 0 0 1 1 2  
Raiden, c. . . 4 0 1 7 0 0

Totaux . . . 33 5 7 27 15 4  
New-York

Ab. R. H. Po. A. E.  
Burns, l.f. . . 4 0 0 0 0 0  
Doyle, 2b. . . 3 1 2 2 2 0  
Fletcher, s.s. . . 4 1 1 4 0 0  
Kauff, c.f. . . 3 0 0 1 1 0  
Merkle, 1b. . . 4 1 1 13 1 0  
Rousch, r.f. . . 4 0 2 1 0 0  
Brainerd, 3b. . . 4 0 0 1 1 2  
Raiden, c. . . 4 0 1 7 0 0

Totaux . . . 33 5 7 27 15 4  
New-York

Ab. R. H. Po. A. E.  
Burns, l.f. . . 4 0 0 0 0 0  
Doyle, 2b. . . 3 1 2 2 2 0  
Fletcher, s.s. . . 4 1 1 4 0 0  
Kauff, c.f. . . 3 0 0 1 1 0  
Merkle, 1b. . . 4 1 1 13 1 0  
Rousch, r.f. . . 4 0 2 1 0 0  
Brainerd, 3b. . . 4 0 0 1 1 2  
Raiden, c. . . 4 0 1 7 0 0

Totaux . . . 33 5 7 27 15 4  
New-York

Ab. R. H. Po. A. E.  
Burns, l.f. . . 4 0 0 0 0 0  
Doyle, 2b. . . 3 1 2 2 2 0  
Fletcher, s.s. . . 4 1 1 4 0 0  
Kauff, c.f. . . 3 0 0 1 1 0  
Merkle, 1b. . . 4 1 1 13 1 0  
Rousch, r.f. . . 4 0 2 1 0 0  
Brainerd, 3b. . . 4 0 0 1 1 2  
Raiden, c. . . 4 0 1 7 0 0

Totaux . . . 33 5 7 27 15 4  
New-York

Ab. R. H. Po. A. E.  
Burns, l.f. . . 4 0 0 0 0 0  
Doyle, 2b. . . 3 1 2 2 2 0  
Fletcher, s.s. . . 4 1 1 4 0 0  
Kauff, c.f. . . 3 0 0 1 1 0  
Merkle, 1b. . . 4 1 1 13 1 0  
Rousch, r.f. . . 4 0 2 1 0 0  
Brainerd, 3b. . . 4 0 0 1 1 2  
Raiden, c. . . 4 0 1 7 0 0

Totaux . . . 33 5 7 27 15 4  
New-York

Ab. R. H. Po. A. E.  
Burns, l.f. . . 4 0 0 0 0 0  
Doyle, 2b. . . 3 1 2 2 2 0  
Fletcher, s.s. . . 4 1 1 4 0 0  
Kauff, c.f. . . 3 0 0 1 1 0  
Merkle, 1b. . . 4 1 1 13 1 0  
Rousch, r.f. . . 4 0 2 1 0 0  
Brainerd, 3b. . . 4 0 0 1 1 2  
Raiden, c. . . 4 0 1 7 0 0

## L'INAUGURATION DES SERIES DES LIGUES MAJEURES

LES CLUBS DES LIGUES AMERICAINES ET NATIONALE ONT FAIT LEURS DEBUTS, HIER APRES-MIDI. — JOUTE DE ONZE REPRISES ENTRE WASHINGTON ET NEW-YORK. — LES RESULTATS DES PARTIES.

New-York, 13. — Vingt mille personnes ont été témoins de l'inauguration des séries de la ligue de baseball américaine, hier après-midi, en cette ville alors que les Yankees furent vaincus par 3 à 2 par le club Washington dans une joute qui dura onze reprises.

Voici le résultat détaillé :

WASHINGTON

Ab. R. H. Po. A. E.  
Morgan, 2b. . . 5 0 3 3 3 0  
Foster, 2b. . . 6 0 1 0 2 0  
Minn, c.f. . . 5 1 1 5 0 0  
Judge, 1b. . . 4 0 0 7 1 0  
Shanks, r.f. . . 5 0 1 3 1 0  
Jamieson, l.f. . . 5 0 1 2 0 0  
Moeller, r.f. . . 0 1 0 0 0 0  
Williams, c. . . 5 0 2 10 0 0  
McBride, ss. . . 5 1 1 3 0 0  
Johnson, p. . . 2 0 0 0 2 0

Totaux . . . 42 3 10 33 9 0  
NEW-YORK

Ab. R. H. Po. A. E.  
Maise, c.f. . . 5 0 0 3 0 0  
Gilhooley, r.f. . . 4 1 1 2 0 0  
Magee, 1b. . . 4 1 1 4 0 0  
Baker, 3b. . . 4 0 2 3 2 0  
Gedeon, 2b. . . 3 0 0 5 3 2  
Pipp, 1b. . . 4 0 0 6 2 0  
Peckinpaugh, ss. . . 4 0 0 1 1 0  
Nunamaker, c. . . 4 0 1 9 2 1  
Caldwell, p. . . 4 0 0 0 1 0

Totaux . . . 36 2 5 33 11 3  
Résultat par reprises :

Washington . . . 100000010001-3  
New-York . . . 00000020000-2

Sommaire :

Coups de 2 buts, Williams et Mc Bride. Coup de circuit, Milan. Buts volés, Morgan, Baker. Coups sacrifiés, Johnson, Gedeon. Doublejeu, Baker à Gedeon à Pipp. Laissez sur les buts, New-York, 2. Washington, 11. Buts sur quatre balles, de Caldwell, 4. Retirés au bâton, par Caldwell 5; par Johnson, 10. Balle mal lancée, Caldwell. Arbitres, Connolly et Owens. Durée de la joute, 2:30.

CAVELESKIE SE DISTINGUE

Chicago, 13. — Le lanceur Coveleskie a frappé quatre coups réussis dans la joute d'hier qui marquait l'ouverture de la saison de baseball en cette ville tandis qu'il n'allait que trois coups sûrs à ses adversaires. Le jeu de Coveleskie aidé par Cobb, Bust et Veach a donné la victoire aux Tigers par 4 à 0.

Résultat par reprises :

Détroit . . . 310000000-4 8 2  
Chicago . . . 000000000-0 3 2  
Coveleskie et Stange; Russell, Faber, Wolfgang et Schalk.

SPEAKER A BIEN JOUE

Cleveland, 13. — Le club local a perdu la partie d'inauguration hier après-midi aux mains du Saint-Louis par 6 à 1 parce que ses joueurs ne purent pas toucher les balles de Groom, de la ligue Fédérale l'an dernier.

Le Speaker débutait avec les Naps et a joué une grande partie au champ et recut trois fois son premier but sur quatre balles lorsqu'il alla au bâton.

Résultat par reprises :

St.-Louis . . . 011004000-6 7 1  
Cleveland . . . 100000000-1 3 4  
Groom et Hartley; Mitchell, Bagby et O'Neill.

# Notre Page Féminine

## Lettre de Fadette

S'il suffisait de faire un joli tapage pour affirmer une vérité, il aurait été incontestablement prouvé, hier, à ce titre intime, que les Canadiens ont perdu cette fine fleur de politesse qui croissait ici il y a cinquante ans.

Où, messieurs, on vous traitait avec sévérité, mais il ne tient qu'à vous de prouver qu'on fut injuste.

Une bonne petite âme essaya de vous défendre: une clameur couvrit sa voix indulgente; toutes parlaient à la fois et à travers les exclamations, les éclats de rire, les fusées d'esprit, se firent jour, des anecdotes comiques, des exemples illustrés et mimés de manques d'égards, de réponses cavalières, de paresse à se déranger, des messieurs dits bien élevés, que mes amies ont l'occasion de rencontrer sans sortir de la bonne société.

Votre procès, messieurs, fut mené avec vigueur et entrain: l'une se plaignit des hommes d'affaires qui, appelés au téléphone par des femmes, leur parlent sur le ton qu'ils prendraient avec leur garçon de bureau.

— "Quand nous dérangeons ces messieurs pourtant, disait la dame, c'est que nous y sommes obligées et ils nous le font vraiment trop regretter!"

Il s'agit pressés, occupés, risqua la bonne petite âme. — D'être polis ne leur ferait pas perdre un temps notable, lui fut-il répondu.

Et une autre: "Pouvez-vous m'expliquer pourquoi un homme cesse d'être poli avec une femme uniquement parce que c'est la sienne? La lune de miel passée, il ne sait plus ni la débarrasser d'un paquet, ni ouvrir une porte pour elle, ni la remercier d'un service, ni différer d'opinion avec elle sans lui dire des choses désagréables. Et pourtant il sait mieux: il l'a prouvé avant son mariage avec sa fiancée, et depuis, avec les autres femmes... Son sens-façon, son manque de courtoisie sont réservés à sa femme... C'est qu'il l'aime tant, et que les hommes sont des êtres si logiques!" — ricana une malicieuse personne.

Mais, reprend la bonne petite âme, les femmes qui souffrent ainsi de l'impolitesse des hommes sont-elles donc irréprochables? Tous les jours, on voit des hommes heurter et bousculer des femmes sans s'en excuser, c'est vrai, mais tous les jours aussi, on voit des femmes accepter dans le tramway la place offerte par les hommes sans daigner les remercier par un mot ou un salut. Ce fut admis, et aussi, qu'au fond de ce laisser-aller général, on trouve un formidable égoïsme.

Etre poli, c'est penser aux autres et se déranger pour eux; les êtres très égoïstes ne sauraient être bien polis. Satisfaits et souriants tant que les autres font les frais et les avances aimables, ils se retirent dès que c'est à leur tour de s'occuper. Arrangez-vous, ce n'est plus leur affaire, et si les vôtres vont mal, tant pis pour vous! Autrefois on a écrit des Canadiens: "C'est un peuple de gentilshommes."

Hélas, nous ne méritons plus ce joli compliment, du moins c'est ce qui ressortait de l'amusante discussion d'hier où le mot de la fin fut dit par la grand-mère de notre hôtesse, une exquise vieille dame qui avait écouté en silence et qui prit la parole quand les jeunes furent à bout de souffle. — "Ne vous étonnez pas que les hommes d'aujourd'hui soient si peu polis: si vous n'y veillez, mes enfants, ceux de demain seront pires. On ne se donne plus la peine d'élever les enfants, ils poussent comme ils peuvent. On tolère leur sans-gêne et leur impertinence avec les parents, leur grossièreté avec les domestiques, leur brusquerie et leur rudesse entre eux. Ils entrent au collège où ils sont instruits sans être éduqués et ils vont ensuite à l'Université! Il n'y en a pas une, parmi vous, qui ne faites un détour pour ne pas passer devant les étudiants tapageurs et grossiers qui se croient chez eux sur le pavé de la rue, et s'imaginent être très spirituels quand ils interpellent les passants et gênent la circulation. Et l'Université est la dernière étape, presque, avant le mariage! On donc voulez-vous que les jeunes gens aient appris la politesse?"

Mes petites dames, il n'y a que vous pour nous sauver de la grossièreté vulgaire qui nous envahit. Les personnes parfaitement polies sont celles qui ont été bien élevées dans leur famille. Les bonnes manières s'héritent et sont enseignées surtout par l'exemple. C'est donc à vous de faire mieux que celles qui ont élevé les hommes que vous critiquez avec raison." Elle avait un petit air narquois... Elle n'est pas facile la tâche qu'elle nous indique, mais elle est possible, vous savez!

FADETTE.

## LES FEMMES FRANÇAISES

Les femmes françaises s'effacent volontiers. Mais tous ceux qui connaissent notre pays savent combien elles ont de résistance et d'activité; le jour où leur famille a besoin d'elles, on voit qu'elles sont propres à toutes les activités, prêtes à tous les dévouements. Les Français qui savent ce que valent les femmes de leur pays et qui sont habitués à compter sur elles n'ont pas été surpris de l'effort qu'elles ont fourni; ils l'ont trouvé naturel. Il ne sera pas inutile d'indiquer à nos lecteurs étrangers quelque chose de cet effort: car, sous l'influence de certaines œuvres littéraires modernes qui donnent des Françaises une idée fautive, on les croit volontiers frivoles, et l'on ignore à quel point le Français est habitué à faire fond sur sa compagne.

### I.—LES FEMMES DANS LA CROIX-ROUGE.

La Croix-Rouge française n'est pas une société. Par une anomalie, qui caractérise bien le goût d'indépendance et de dispersion des efforts qu'on a souvent reprochés à nos compatriotes, elle se compose de trois sociétés autonomes: la Société française de secours aux blessés militaires, la plus ancienne et la plus aristocratique des trois, — l'Union des femmes de France, où se trouvent surtout les dames du monde industriel et commercial, — l'Association des dames françaises, où se groupent des dames de la bourgeoisie. Ces trois sociétés, dont chacune agit indépendamment des autres, se sont entendues entre elles pour représenter, au regard de l'étranger, la Croix-Rouge française, et elles ont réussi à coordonner heureusement leur action. Les inconvénients que présente l'existence de trois sociétés distinctes ont été ainsi écartés.

Avant la guerre, les trois sociétés avaient soigneusement préparé leurs moyens d'action: la Société de secours aux blessés avait 300 hôpitaux avec 10,000 lits; les Femmes de France, 190 hôpitaux avec 10,000 lits; les Dames françaises, 100 hôpitaux avec 6,000 lits. Dès le début de la guerre, tout était prêt à fonctionner. Mais, comme le nombre de blessés dépassait tout ce que l'on attendait, chaque société a dû accroître énormément son action.

Au 12 janvier 1916, la Société de secours aux blessés avait 796 hôpitaux, avec plus de 67,000 lits; les Femmes de France, 353 hôpitaux, avec 29,000 lits; les Dames françaises, 350 hôpitaux avec 22,000 lits.

Le service est assuré par des infirmières, toutes volontaires, s'équipant elles-mêmes, pourvoyant elles-mêmes à leur entretien, et payant une cotisation à leurs sociétés respectives. Actuellement, la Société de secours aux blessés a plus de 15,000 infirmières diplômées; les Femmes de France plus de 9,000, assistées de 18,000 aides, les Dames françaises, plus de 16,000 ambulancières.

Plus encore que de ces chiffres, qui marquent l'accroissement continu de l'activité de chaque société, on sera frappé de la persévérance des infirmières volontaires. Beaucoup de celles qui ont pris du service au début de la guerre sont aujourd'hui encore auprès des blessés. Se considérant comme mobilisées elles aussi, elles ont renoncé à leur existence ordinaire, et on les voit — jour et nuit — faire des pansements, donner aux blessés et aux malades tous les soins qu'exige leur état, et souvent les plus pénibles et les plus répugnants. Aucun effort n'a lassé leur patience; aussitôt que des congés brefs leur ont permis de se remettre de leur fatigue, elles reprennent leur activité à l'hôpital, et leur mobilisation ne cessera qu'après celle des soldats. Je sais tel grand hôpital où les infirmières ont été si persévérantes que, depuis février 1915, il n'y a pas eu lieu d'en admettre une nouvelle, et ce n'est pas un cas exceptionnel. Cette constance de la volonté caractérise bien la femme française.

Des infirmières ont accompagné les corps expéditionnaires français dans leurs opérations lointaines; elles sont allées à Lemnos, à Salonique. Elles soignent les malades et les blessés sur les bateaux-hôpitaux qui les ramènent d'Orient.

Les services d'hôpitaux ne sont pas les seuls qu'ait pris sur elles les sociétés de la Croix-Rouge; toutes celles qui ont voyagé ont vu par exemple, les infirmières de gares, les cantines de gares, les buffets gratuits pour les soldats. A chaque arrêt des trains, de jour et de nuit, des infirmières, depuis le début de la guerre, apportent aux soldats qui voyagent nourriture et rafraîchissements.

Le courage des infirmières égale leur dévouement. En pays envahi,

elles ont continué à soigner les blessés. Sous les bombardements, elles sont demeurées à leur poste. Plusieurs ont été ainsi tuées ou blessées. A l'intérieur, elles bravent la contagion des maladies infectieuses. La seule Société de secours aux blessés a perdu ainsi vingt-deux infirmières tuées par des bombardements ou atteintes de maladies infectieuses contractées près des malades.

De nombreuses citations ont consacré des actes de courage. Les plus significatives sont peut-être les plus banales, celles qui récompensent une activité de tous les jours, où les infirmières elles-mêmes n'ont pas eu le sentiment de déployer de l'héroïsme, mais simplement, comme les soldats qui demeurent à leur poste de combat, ont assuré jusqu'au bout le service dont elles ont accepté la charge. On évitera de citer des noms: puisqu'on ne peut choisir dans cette foule de cas méritoires, il serait injuste de nommer plus particulièrement quelques personnes. Voici des cas significatifs: "Mlle G..., surveillante générale de l'hôpital militaire de Reims, a donné de nombreuses preuves de son dévouement, de son courage, et de sa haute compréhension du devoir professionnel, pansant des blessés dans un hôpital exposé au bombardement le plus violent et se prodiguant sans compter, pour soigner les contagieux atteints de maladies graves." — "Mlle S... (à Soissons), a témoigné en toute circonstance d'une grande bravoure, se consacrant avec abnégation au traitement des blessés et des contagieux dans un bâtiment éventré sans cesse par les obus; a été blessée au genou par une balle de shrapnell." — "Plusieurs dames, malgré le danger ont apporté leur plus actif et leur plus généreux concours aux médecins de l'ambulance No. ... et pendant le bombardement incessant de la ville d'Arras, ont continué de jour et de nuit à prodiguer leurs soins aux blessés et à les rassurer par leur belle humeur et leur sang-froid." — "Mlle R..., malgré la prière de sa famille fuyant l'invasion, est restée à son poste pendant huit mois auprès des blessés français, dans une localité évacuée par l'ennemi; n'ayant plus de blessés français à soigner, a pu rentrer à l'intérieur se faisant évacuer comme indigente, se signalant par son zèle et son mépris du danger, et a repris tout de suite un service très pénible, dans un dévouement infatigable, dans une formation sanitaire, secourant les blessés les plus dangereusement atteints." — "Mlle G..., infirmière dans un hôpital de Lunéville, bombardé par les Allemands, fait preuve du plus grand courage en continuant, malgré le danger, à exercer son service auprès des blessés. A été tuée à son poste qu'elle n'avait pas voulu abandonner." — C'est dans cette action de tous les jours que se montre le mieux la grandeur du rôle des femmes françaises; il suffit de quelques citations prises au hasard, entre beaucoup, pour donner une idée de leur courage et de leur résolution.

## VI ET VII PAROLES DU CHRIST

Tout est consommé. Seigneur, je remets mon âme entre vos mains.

Après avoir, Seigneur, gravi bien des Calvaires,  
Mes pieds exténués s'arrêteront un jour,  
Après avoir, Seigneur, gravi bien des Calvaires,

Après avoir porté longtemps vos croix sévères,  
Mes bras endoloris fléchiront à leur tour,  
Après avoir porté longtemps, vos croix sévères,

Tel un vase fêlé qui laisse fuir de l'eau  
Mon corps laissera fuir, goutte à goutte, la vie  
Tel un vase fêlé qui laisse fuir de l'eau.

Comme sur le torrent la feuille du bouleau,  
Pendra mon âme sur la tombe inassouvie,  
Comme sur le torrent la feuille du bouleau.

Alors vers votre force et vers votre lumière  
De ma faiblesse et de mon ombre je criai,  
Alors vers votre force et vers votre lumière.

Au nom du Père en qui vous avez espéré  
Quand vous avez souffert votre angoisse dernière,  
Au nom du Père en qui vous avez espéré.

Oh! ne me laissez pas seul en mon agonie!  
Combattez avec moi le Dragon ravisseur,  
Et ne me laissez pas seul en mon agonie.

Apportez-moi le pain qu'il faut au voyageur  
Pour ne pas succomber dans sa route instable,  
Apportez-moi le pain divin du voyageur.

Pour la tremper d'une vigueur mystérieuse,  
Oignez ma chair avec l'huile de vos pressoirs,  
Pour la tremper d'une vigueur mystérieuse.

Que devant vos yeux purs ma mort soit précieuse,  
Et que ses ombres soient pareilles à vos soirs,  
Que devant vos yeux purs ma mort soit précieuse.

Envoyez, pour guider mon âme en vos chemins,  
Un ange sage et clair qui marche devant elle  
Et la conduise au Paradis par vos chemins.

Pour la verser là-haut dans une chair nouvelle,  
Recueillir, ô mon Dieu, ma vie entre vos mains,  
Pour la verser là-haut, dans une chair nouvelle...

— Et je vous chanterai dans la gloire éternelle!  
Louis MERCIER.

## NOTRE ALBUM

Il me semble que la maternité humaine commence à l'oubli de soi, en deça, il n'y a que la maternité animale.

Les gens qui n'aiment rien ne font rien: ceux qui aiment de travers font des sottises.

Quoi qu'on en dise, une femme n'a pas à s'élever jusqu'à un homme: elle a, en réalité, à élever l'homme jusqu'à elle. Rien ne vaut le doux esprit féminin pour tamiser notre pensée, l'arrêter, la reposer, la filtrer, la rendre claire, la stériliser, dans le sens pasteurien du mot.

La science de gouverner une maison, d'animer tout le monde en vaut une autre; et peut-être, bien des législateurs n'auraient pas à voir administrer leur maison comme ils administrent l'Etat!

## RECETTES

### CERVELLES DE VEAU FRITES

Après avoir fait dégorger vos cervelles, en avoir ôté les fibres, et les avoir fait blanchir avec un peu de sel et de vinaigre blanc, et laissez refroidir dans cette eau, pour les raffermir, faites-les cuire dans une casserole fourcée de lard, avec du vin blanc, le double de consommé ou du bon bouillon, persil, ciboules et quelques tranches de citron sans écorce ni pépins; coupez-les en quatre, et trempez-les à mesure dans une pâte à frire, pour les faire frire; lorsqu'elles auront pris une belle couleur, vous les goutez, et les dresserez sur un plat avec un persil frit dessous ou dessus.

### COTES DE VEAU A LA MODE

Coupez du quartier de devant dix à douze morceaux de côtes que vous poudrez de farine, avec poivre et sel; faites-les rôtir dans du sain-doux; cela fait, ajoutez-y quatre carottes et quatre oignons tranchés, les pointes de persil, une petite branche de sarriette, un peu de lard de clou, trois chopines d'eau, et faites bouillir le tout, en le brassant souvent.

### COTELETTES DE VEAU AUX FINES HERBES

Mettez vos côtelettes, avec sel, poivre et épices, dans une casserole dans laquelle vous aurez fait fondre du beurre; sautez-les pendant quelques minutes, puis ajoutez champignons et fines herbes hachées; faites achever de cuire en sautant, et servez au jus de citron.

### SALADE AUX HOMARDS

Après avoir ôté l'écaillé du homard, lavez-le et coupez la chair par petits morceaux que vous ferez cuire dans l'eau bouillante. Prenez quatre ou six oeufs durcis, coupez-les par tranches et mêlez au homard, ajoutez l'huile, le vinaigre et autres épices au goût.

## LE VIEUX POELE A GAZ VAUT-IL LA PEINE D'ETRE DEMENAGE ?

Plusieurs vieux poêles à gaz ne valent pratiquement pas la peine qu'on les transporte dans son nouveau domicile

Songez que vous pouvez faire installer gratuitement un poêle à gaz absolument neuf pour \$3.00 comptant et \$1. par mois jusqu'à paiement complet.

Alors que vous ne pouvez faire transporter votre vieux poêle pour trois piastres

Pourquoi ne viendriez-vous pas à l'une de nos salles d'exhibition afin que nous vous montrions notre assortiment de poêles et d'appareils à gaz. Si vous ne pouvez venir, téléphonez Main 4040 et notre représentant ira vous voir. Succursales ouvertes le soir, excepté les mercredi et jeudi.

## THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO.

Angle des rues Craig et S.-Urbain.  
55 rue Notre-Dame, Lachine.

353 ouest S.-Catherine.  
1007 Est avenue Mont-Royal.

834 rue S.-Catherine, Mais.  
827 Est S.-Catherine (près Amherst).

### SALADE PREPAREE

Une tasse de lait, une de vinaigre, trois oeufs, une cuillerée à soupe de sucre, et une d'huile d'olive ou de beurre, une demi-cuillerée à soupe de sel, une mince cuillerée à soupe de moutarde. Remuez ensemble l'huile, le sel et la moutarde dans un plat, jusqu'à ce que tout soit bien mélangé, ajoutez alors les oeufs bien battus, brassez tout ensemble comme il faut et ajoutez le vinaigre, puis enfin le lait. Mettez dans une marmite à farine et laissez bouillir à l'épaisseur d'une custarde.

### SARDINES SUR CANAPES

Prenez une boîte de belles et grosses sardines. Laissez-les égoutter et débarrassez-les de leurs arêtes. Ecrasez-les finement, ou mieux encore, pilez-les au petit mortier de cuivre en ayant soin de les mouiller avec l'huile dans laquelle elles sont conservées.

D'autre part, taillez de fins croûtons de pain rassis. Recouvrez les croûtons avec de la purée de sardines en quantité suffisante, et passez au four afin qu'ils soient bien chauds. Servez brûlant en les saupoudrant de persil et d'oeufs durs finement hachés.

## LA VIE EN BELGIQUE

CONVERSATION AVEC UNE ARTISTE BELGE. — UN PROCHAIN CONCERT.

Les lecteurs du Devoir n'ignorent pas que quatre artistes belges, de grande réputation, M. Collignon, de l'Opéra d'Anvers, Mlle Belloy, chanteuse, Mlle Radoux, pianiste, et Mlle Jean, violoncelliste, ont fait tous ces derniers mois une tournée au Canada et des Etats-Unis. L'originalité de la tournée réside dans ce fait que les artistes ne reçoivent rien pour eux, que tous les bénéfices vont à une oeuvre d'un caractère particulier, le Cercle Espéranza, dont le siège est à Londres, et qui compte parmi ses patrons des Belges et des Anglais éminents. Et cette initiative éclairée l'une des conséquences de la guerre à laquelle on ne songe peut-être pas beaucoup d'habitude.

L'idée n'est pas de nous, nous disaient avec un évident scrupule de loyauté, Mlle Jean. Nous étions tous rendus à Londres et nous cherchions à nous créer des ressources avec notre art, puisqu'il nous fallait vivre. Le public anglais a d'ailleurs été pour nous d'une grande générosité. Mais un jour, M. Theelen, l'organisateur de notre tournée, vint nous trouver et nous dit: Ne voudriez-vous pas faire quelque chose pour vos compatriotes? Vous savez que les plus pauvres ne sont peut-être pas les plus à plaindre. Ils acceptent plus facilement que d'autres les secours qu'on peut leur offrir. Mais il y a les professionnels, les gens qui avaient des ressources, qui sont actuellement en face de rien du tout et qui repugnent à accepter un secours direct. Vous savez si ceux-là souffrent...

Si nous le savions! dit Mlle Jean, nous aurions rencontré de nos parents, de nos amis, errant à travers les rues de Londres, et ne sachant que faire.

Alors, poursuivit M. Theelen, on a songé à fonder une oeuvre particulière pour aider ces gens. On ne leur donnera pas d'argent, on leur en prêtera, sans intérêt. Cet argent, ils le rembourseront dès qu'ils auront pu reprendre leur vie normale et il sera employé à aider de plus pauvres. Mais, pour prêter de l'argent, il faut tout de même l'avoir. Nous aurons des souscriptions en Angleterre, mais j'ai songé à une tournée d'Amérique. Voulez-vous en être?

Nous acceptâmes, conclut Mlle Jean, et voilà comment et pourquoi depuis sept mois, nous parcourons le Canada et les Etats-Unis. On a été très gentil pour nous, on nous a permis d'aider nos compatriotes, on nous a même prodigué les compliments. Il n'y a que cet excellent M. Theelen dont on n'a pas parlé. C'est lui qui fait le gros de la besogne, qui s'abouche avec tout le monde et, comme il ne paraît pas sur la scène, personne ne songe à lui. Cela n'empêchera pas qu'il ait rendu à son pays de très grands services.

La Belgique et les premiers mois de la guerre, Mlle Jean en parle avec une émotion contenue. Je ne pourrais revivre ces deux mois, dit-elle, et pourtant nous sommes partis d'Anvers avant le bombardement. Mais tous les Belges ont subi cette effroyable oppression intellectuelle qui suspendait toute la vie nationale: Comment s'intéresser à quoi que ce soit quand on songeait que tout à côté, à Liège, à Malines, à Namur, des compatriotes étaient sous la menace du canon allemand, que demain peut-être ce serait la notre tour. Pendant quelques temps, à la veille de notre départ, nous entendîmes distinctement à Anvers le bruit de la canonnade. Cela va-

## N'ACHETEZ PAS

### UNE GLACIERE COMMUNE

parce que vous gaspillez votre argent et n'aurez jamais satisfaction.

Toutes nos glacières sont faites de bois franc choisi. L'espace des parois est rempli de laine minérale. Les tablettes sont mobiles et ajustables, les serrures sont à levier et la tablette inférieure à bascule.

No 811A. — Hauteur 56 pouces. Largeur 35 1/2 pouces, doublée en porcelaine. Faite de chêne solide. Tablettes en treillis... **\$46.00**

No 021. — Largeur 41 1/2 pouces. Hauteur 57 pouces. Doublée en émail blanc. Réservoir à eau froide... **\$42.00**

No 811B. — Mêmes dimensions que le No 811A, mais doublée en émail blanc au lieu de porcelaine... **\$35.00**

No 311. — Largeur 32 1/2 pouces. Hauteur 57 pouces, doublée en émail blanc. Trois tablettes en treillis... **\$28.00**

No 111. — Largeur 29 1/2 pouces. Profondeur, 22 pouces. Hauteur 56 pouces. Doublée en émail blanc... **\$23.00**

No 601. — Largeur 32 1/2 pouces. Hauteur 45 1/2 pouces. Doublée en émail blanc. Tablettes mobiles... **\$16.00**

No 461. — Largeur 28 1/2 pouces. Hauteur 44 1/2 pouces. Doublée en émail blanc. Coins arrondis. Serrures et charnières bronzées... **\$11.20**

Le système de circulation d'air dans nos glacières assure un air froid, pur et sec et donne la meilleure réfrigération au coût le plus bas.

Secours Daignault & Brault

637-639 STE-CATHERINE EST

Téléphone Est 7330.

Téléphone Est 7331.

semblait presque à un sarcasme que ce rappel de la mort dans le ciel admirable du commencement de l'automne.

La jeune artiste, ancienne violoncelliste de la Reine des Belges, a du reste le souci évident de se consacrer à la masse anonyme de ses compatriotes qui ont indirectement souffert de la guerre.

— Vous donnerez quelques concerts encore? lui demandons-nous. — Oui, en Nouvelle-Ecosse, et cela prolongera un peu notre tournée. A Montréal aussi, au Ritz-Carlton, lundi prochain.

Mais, ajoute Mlle Jean, avec une vivacité charmante, si vous parlez de ce concert, dites bien que, par exception, celui-ci sera au profit des artistes. Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque ou de malentendu. Nous avons cru, après sept mois de travail, pouvoir accepter la proposition qu'on nous a faite de donner ce concert à notre bénéfice; mais nous voulons qu'on le sache...

Nulles louanges ne sauraient mieux dire le haut mérite de Mlle Saint-Jean que celles qui lui furent décernées par M. J. B. Lagacé, dans la plus délicate des allocutions. Au nom de l'Association Saint-Jean-Baptiste, le secrétaire général de la société, remercie l'organisatrice dévouée de cette séance, pour "l'oeuvre éminemment patriotique qu'elle poursuit, sous le couvert de son cours de diction." "Ne l'oubliez pas, dit-il encore, dans ces jours de lutte, la première manière de servir la cause du français, cette langue de bon sens et d'intelligibilité universelle, comme l'appelait Henri Heine, c'est de s'appliquer à chasser son discours, à l'orner de toutes les grâces de l'expression juste et pittoresque. Ce n'est pas seulement une question d'élegance et de distinction; c'est la tenue obligée en face de l'ennemi, c'est en quelque sorte l'attitude réglementaire du soldat sous les armes. Et le distingué président de la fête exprime parfaitement les sentiments de l'auditoire, lorsqu'il dit: "Nous sortirons de cette salle l'âme rassénérée; car nous emporterons la conviction que la langue française, notre chère langue, dont on a tant prédit la mort, est plus vivante, plus lustrée, plus allée que jamais."

(Communiqué.)

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.



## NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

ACCALMIE  
A VERDUN

L'ENNEMI EST FORCE, A LA SUITE DE SES ECHECS REPETES, DE FAIRE TREVE POUR COMBLER LES VIDES. — LES POULUS MAINTIENDRONT LEURS TACTIQUES.

Paris, 13. — Il y a une autre accalmie à Verdun, car les Allemands sont obligés de faire trêve pour combler leurs vides, remplacer les canons endommagés et transporter les munitions nécessaires à une autre attaque. On croit que les commandants français ne modifieront probablement pas leur tactique. Tant que les Boches continueront à perdre trois fois autant de monde que les Français, pour obtenir des résultats sans importance, le général Pétain sera satisfait, dit-on, car il sait qu'il a de grandes réserves pour déclencher la contre-attaque au moment opportun, sur une grande échelle, et des munitions pratiquement incalculables.

Depuis le premier mois de la guerre, la fabrication des obus de 3 pouces est 33 fois et demie plus considérable en France, celle des plus gros obus, 44 fois plus grande. On fabrique 23 fois plus de canons 75 qu'on en fabriquait au mois d'août 1914, et la fabrication des canons lourds a augmenté dans la même proportion.

## L'ATTAQUE GENERALE COMMENCEE DIMANCHE EST TERMINEE

Paris, 13. — On est d'avis que l'attaque générale commencée dimanche par les Allemands, sur la rive gauche de la Meuse, a été arrêtée, et les ennemis sont revenus à leurs attaques relativement petites dirigées des deux côtés de la rivière et à leurs bombardements. Quand les Français ont redressé leur ligne le long du ruisseau de Forges, les Teutons ont pu assaillir la ligne principale, à l'ouest de la rivière, d'Avocourt à la colline 304, et du Mort-Homme à Cumières. Des attaques de front seules étaient possibles dans des conditions difficiles, sauf à la colline du Mort-Homme, où les Allemands ont pu attaquer dans les ravins. Ils se sont efforcés de se frayer un passage entre le Mort-Homme et Cumières et d'encercler la partie méridionale de la colline.

Après deux jours de rudes combats, la manœuvre a échoué, entraînant, croit-on, l'abandon du plan de contre-attaque particulière. Le petit succès des Boches au nord-est de la colline n'est pas de nature à modifier la situation générale, croit-on.

Les observateurs militaires font remarquer que le général Pétain a de nouveau réussi, en sacrifiant le moins d'hommes possible, à repousser les attaques de l'ennemi, à lui infliger de grandes pertes et à affermir par là le moral de l'armée et à augmenter sa propre réputation.

## KANE ECHAPPE A LA PEINE CAPITALE

LE SOLDAT QUI A TUE LE GREC PERGANTES EST DECLARE COUPABLE D'HOMICIDE ET RECOMMANDE A LA CLEMENCE DU TRIBUNAL.

(De notre correspondant)

Québec, 13. — Le soldat James Kane, du 38ème régiment, qui a tué le restaurateur grec Georges Pergantes, le matin du jour de l'An, dans un restaurant de la rue Saint-Joseph, a été trouvé coupable d'homicide, hier soir, par le petit jury, après une vingtaine de minutes de délibérations. En rendant son verdict, le jury a recommandé le prévenu à la clémence de la cour.

Le procès s'est terminé à 10 heures, hier soir. Le verdict a été conforme à ce que Me J. A. Lane, défenseur de l'accusé, avait demandé en faveur de son client, dans son plaidoyer, après s'être appliqué à démontrer que Kane a commis son crime dans un moment d'émotion causé par l'abus de liqueurs alcooliques.

Lorsque le verdict eût été rendu, le juge Pelletier a déclaré que le tribunal concourait entièrement dans la décision du jury et que la recommandation de celui-ci sera considérée lorsque la sentence sera prononcée, à la fin du terme.

## 2,500,000 TOMMIES SONT AU FRONT

Londres, 13. — Suivant une dépêche de Paris au "Daily Mail", le Bulletin Français des Armées dit que l'armée anglaise en France, qui se composait de 60,000 hommes au mois d'août 1914, comprend maintenant 2,500,000 hommes.

## CONSCRIPTION GENERALE EN ANGLETERRE

Londres, 13. — Sir Edward Carson a annoncé qu'il présentera une motion à la Chambre des Communes, exigeant des sacrifices égaux autant que possible des hommes d'âge à porter les armes, en rendant le service obligatoire pour tous. Le "Daily Mail" rapporte que le débat sur cette motion qui aura lieu le 19 avril amènera sur le tapis la question de la conscription générale.

## ONZE EX-PARTISANS DE ZAPATA ASSASSINES

Mexico, 13. — D'après une dépêche signée du général Carlos Topol, le général Francisco Pacheco, ministre de la Guerre dans le gouvernement conventionnel, et le général Manuel Palafox, ministre de l'Agriculture dans le même gouvernement, tous deux partisans de Zapata, viennent d'être assassinés dans la ville de Tepehualtlan dans l'Etat de Mexico. La dépêche vient de Oaxaca et ajoute que neuf des principaux délégués au congrès ont également été assassinés. Ces meurtres auraient été commis sur l'ordre des partisans de Zapata qui accusent ses anciens partisans de comploter sa déchéance. Le général Palafox était regardé comme le chef intellectuel du mouvement zapatiste.

## LA VIE DES AMERICAINS

ELLE EST CONTINUELLEMENT EN DANGER SUR LES NAVIRES. DIT WASHINGTON. PUISQUE L'ALLEMAGNE CONTINUE A VIOLER LES LOIS INTERNATIONALES.

Washington, 13. — Tout en attendant le texte officiel de la note allemande sur le "Sussex" et les autres navires torpillés, on attend d'un moment à l'autre dans la journée, les fonctionnaires de l'administration ont soigneusement examiné les déclarations contenues dans le texte non officiel reçu de Berlin et les ont comparées aux preuves qu'ils ont déjà entre les mains.

Le fait pour l'Allemagne d'avoir que ses sous-marins ont récemment torpillé trois navires marchands portant des citoyens américains et qu'un autre a été attaqué au large de l'île d'Azores, n'est pas de nature à simplifier le travail de la secrétaire d'Etat. Il reste bien évident que la vie des citoyens américains reste continuellement en danger par la violation de leur droit.

Les Etats-Unis continueront à recueillir les preuves établissant que les Allemands continuent à violer les lois internationales.

Des instructions à M. Gerard qu'on dit devoir être le dernier mot des Etats-Unis sur cette question, seront bientôt envoyées à Berlin. Le texte officiel de la réponse allemande sera dit à la réunion de cabinet demain.

Quoique l'Allemagne nie que le "Sussex" ait été attaqué par un de ses sous-marins et qu'elle prétende qu'une photographie prise par le commandant du navire torpillé ne correspond nullement à la description du "Sussex", les fonctionnaires disent que l'aveu de la présence d'un sous-marin dans le voisinage, joint aux preuves déjà en mains, mène à la conclusion que le "Sussex" a été torpillé.

D'un autre côté, les fonctionnaires font remarquer que dans les cas de l'"Englishman" et de l'"Eagle Point" il y a contradiction entre les témoignages recueillis et la version allemande soutenant que ces navires ont été saisis.

Les déclarations de l'Allemagne concernant le cas de Berwindale et de Manchester Engineer ne sont pas regardées comme concluantes.

## POUR AVOIR ETE BLESSE A LA GUERRE

James P. Brien, complice de Thomas Murphy et Tom Egan dans une tentative de voies de faits sur la personne de Joseph Bilodeau, a été libéré sur parole pour un mois. Le juge s'est montré clément à cause des blessures que le prévenu a reçues sur les champs de bataille au début de la guerre.

## CAMBRIOLEURS AU PENITENCIER

Albert Denis et Georges Renaud, accusés de vol avec effraction, chez un nommé Lortie, à Hochelaga, récidivistes pour le même délit, ont été condamnés ce matin par le juge Bazin, le premier à 2 ans de pénitencier et l'autre à neuf mois de prison.

## POUR COMBATTRE LE CHARBON

CETTE MALADIE DE L'AVOINE S'EST DEVELOPEE DANS L'EST DE NOTRE PAYS.

La saison dernière a été particulièrement favorable au développement du charbon de l'avoine dans l'est du Canada, ce qui a eu pour effet d'augmenter les pertes causées par cette maladie. Le grain sera aussi plus infecté que d'habitude et les cultivateurs devront traiter leur avoine de semences avec le plus grand soin ce printemps. Une petite dépense de temps et d'argent peut, de cette façon, augmenter le rendement de cinq à quinze minots à l'acre.

Voici comment on combat le charbon de l'avoine : Le soir, avant les semailles, préparez une solution de formol en proportion d'une chopine de formol dans quarante gallons d'eau. Étendez l'avoine en couche de cinq pouces d'épaisseur sur le plancher de la grange et arrosez-la avec la solution à raison d'un gallon par minot. Remuez à la pelle, mettez en tas et recouvrez avec des sacs, des couvertures, etc. Le lendemain matin, étendez de nouveau et faites sécher. Comme l'humidité fera renfler le grain, il faudra régier le semoir en conséquence.

## SOLDATS CANADIENS RETOUR DU FRONT

Saint-Jean, N.-B., 13. — Le "Scandinavian", de la ligne Atlantic, est arrivé la nuit de mercredi, après un voyage de dix jours de Liverpool; il a à son bord 113 officiers et soldats canadiens revenant du front sous les ordres du lieutenant Major.

Parmi ceux qui reviennent sont le lieutenant-colonel Archambault, du 41ème bataillon de Montréal, et le lieutenant C. Sissons, de Montréal.

## VOILIER Russe COULE DANS LA MEDITERRANEE

Barcelone, 13. — Le voilier russe "Imperator" a été torpillé par un sous-marin autrichien dans la Méditerranée. Neuf hommes de l'équipage, dont quelques-uns blessés, ont été ramassés au bord par un vapeur hollandais. L'"Imperator", d'un poids de 391 tonnes, avait quitté le port de Gulpfort, Miss., le 23 février, à destination de Marseille.

## INONDATION A REGINA

Regina, Sask., 13. — L'inondation est grande du côté de la rivière et près de trente à cinquante maisons sont inondées. Une escouade de police, sous les ordres du chef Benton, travaille au sauvetage des femmes et des enfants du quartier inondé. Le pont de bois entre le pont de la rue Albert et le pont Elphinstone a disparu sous l'eau. Les agents de police travaillent dans l'eau jusqu'à la ceinture, transportant des femmes et des enfants ainsi que des meubles. Une assemblée spéciale du conseil a été convoquée cet après-midi afin de prendre les mesures urgentes.

vous vous laissez prendre au charme salubre et fort de la Suisse...

Les Jodiers, maintenant, vidaient leurs coupes de vin et, entre deux rasades, ils lançaient une tyrolienne, joyeuse comme un salut à l'aurore. Puis ils s'éloignèrent, suivis d'une cohue.

—Vous êtes venu bien des fois en Suisse, sans doute? demanda Luce, s'écartant de la balustrade pour revenir vers le pa-lair.

—Souvent. Quelques amitiés m'attirent... Puis je jouis, avec plaisir, en ce pays, de la vraie liberté, la liberté dans l'ordre... Je trouve, comme certaine voyageuse, qu'on y respire mieux!

Elle rougit de plaisir, s'émouvant, tant qu'il eût retenu cette boutade et rit avec lui. Les lumières s'allumaient dans le salon où les pensionnaires rentraient. Luce, sur le seuil, se retourna avec regret vers le jardin, maintenant silencieux et profond, dans la vague du soir. Puis se penchant vers sa grand-mère:

—Mamette, veux-tu que j'aile te chercher un chape? Nous prendrons le thé dehors, ce sera plus gentil.

En un clin d'oeil, Mme Bertheaume se trouva emmitouflée dans un plaid, son fauteuil transporté dehors, le guéridon, disposé dans un

angle retiré de la terrasse. Et tous trois, rapprochés par le voisinage étranger, s'avouèrent le bien-être de cette intimité improvisée.

—Là! fit la jeune fille avec un soupir satisfait. On est chez soi. Je ne voulais pas mettre un Français comme vous, M. Bertheaume, en contact avec ce gros Silesien, qui rit, de façon si agaçante, quand on parle de Paris. Il a eu des yeux ronds comme des hublots, en apprenant que nous étions des Parisiennes! Quoi! cette bonne dame à cheveux blancs, cette petite fille toute simplette, ayant un teint naturel! Il n'en revenait pas! Pour lui, toutes les Parisiennes devaient ressembler aux petites femmes des affiches, et avoir des tignasses jaunes, des joues plâtrées, des jupes en coup de vent!

—C'est malheureusement l'idée que se font presque tous les étrangers, observa Denis. Pour eux, Paris se borne aux grands boulevards et aux music-halls... Ils ne s'aperçoivent pas, les pauvres gens, qu'ils s'y coudoient surtout entre eux! Ils ignorent profondément le vrai Paris, qui pense et qui travaille.

—Notre Paris à nous! dit fièrement Luce.

Bertheaume la regarda, charmé de cet enthousiasme juvénile. Dans le bleu nocturne, le fin visage am-



## CHAUSSURES DE PRINTEMPS

« Légères, fines, élégantes et durables; styles les plus nouveaux et les plus en demande.

« Tous ceux qui tiennent à être chaussés à la toute dernière mode, savent qu'il faut s'adresser à

## Ths DUSSAULT

le populaire bottier fashionable

281 EST, S.-CATHERINE près S.-Denis

TEL. EST 2434.

## LES DROITS DU FRANÇAIS

(Suite de la 6ème page.)

## LA SUPREME VICTOIRE

Enfin le gouvernement impérial sortit de son mutisme. Après trois ans de réflexion, le 14 août 1848, il abrogea la clause XI et laissa à la législature du Canada-Uni de légiférer sur la matière. A la session de 1849, lord Elgin s'empressa de lire lui-même le discours du trône dans les deux langues. C'était la première fois qu'un tel honneur nous arrivait. Aussi M. D.-B. Viger eut-il un cri ému de voir exprimer l'aliénation de ses compatriotes: "Que mon âme est soulagée, s'écria-t-il, d'entendre le discours du trône dans la langue de mes pères!" Ah! oui, c'était une magnifique et décisive victoire qui entraînerait bientôt celle de 1867. Nous sommes entrés aux diverses conférences préparatoires à l'acte fédéral dans les conditions les plus favorables. Nous étions forts de tous nos triomphes, forts de l'intransigeance dignifiée de nos attitudes depuis vingt-cinq ans. La fédération des provinces, ou le savoir au Canada, ne pourrait se faire sans nous et elle ne se ferait que dans le respect de nos droits.

Dans la dernière partie de sa leçon, le professeur raconte les origines de l'article de la Constitution qui garantit l'usage du français et termine par un vibrant appel à la lutte persévérante.

## LES ESTIMES DE L'ANNEE FISCALE

Ottawa, 13. — Le dernier supplément des estimés pour l'année fiscale, qui s'est terminée le 31 mars dernier, ont été faits publics hier, par sir Thomas White. Le total est de \$4,435,537, dont \$4,216,873 vont au fonds consolidé, \$42,000 au capital et \$228,664 pour couvrir les imprévus dans les estimés de l'année fiscale précédente, 1914-15.

Les différents services déjà accordés par le Parlement, pour la finière aux divers services, atteignent un total de \$196,863,517, dont \$150,734,042 sont imputables au revenu. Les suppléments d'aujourd'hui comprennent \$1,556,000 de secours aux fermiers de l'Alberta et de la Saskatchewan à partir de ce qui a été pris du mandat du gouverneur général; \$245,700 pour les choses militaires et de défense; \$1,500,000 pour le chemin de fer Intercolonial et quelques autres items moins importants.

bre, casqué de volutes sombres, prenait les tons ivrois d'un canotier. Le bruissement frais du jet d'eau s'entrechoqua à la voix rieuse.

Et toutes ces jolies impressions se fondirent, pour Denis, en une sensation étrangement complexe. Anxiété ou jouissance, il n'eût pu le dire... Mais il s'étonna des choses lointaines qui remontaient soudain à sa mémoire, et rallumaient en lui la fièvre des regrets inutiles et des rêves déçus.

## VI

—Quelle bénédiction que cette rencontre avec notre grand cousin! n'a cessé de dire, depuis trois jours, Mme Bertheaume. Une vraie aventure de roman, et qui t'a valu un guide si intéressant et un compagnon de promenade autrement alerte que moi!

En effet, Denis s'était fait un devoir courtis d'escorter les promeneuses. Chemin faisant, il perdait un peu de vue les recherches sur la jeunesse de Benjamin Constant qui l'avaient amené à Neuchâtel. Et, négligeant les gens doctes et lettrés qu'il devait consulter à ce propos, il s'abandonnait au plaisir de revoir de jolis coins oubliés et qui lui paraissaient doués de grâces nouvelles.

Peut-être la tempête récente avait-elle rajouté la montagne et ravivé

## NOTRE EPICERIE REDUIT POUR VOUS LE COUT DE LA VIE

VENDREDI 8.30 A 10.30 HEURES A.M.  
FARINE PREPAREE BRODIE, paquet de 6 livres. Régulier de 25c pour. 32c  
POUDRE A PATE MAGIC, boîte 1 livre. Régulier de 25c pour. 20c  
Avec commande.

VENDREDI 2 A 4 HRS P.M.  
FARINE DE PATATE. Régulier de 1 lb. pour. 25c  
CONFITURES DE FRUITS PURS. MARQUE LYONNE, boîte 50c pour. 39c  
Avec commande.

MEILLEUR BEURRE DE CREMERIE, LIVRE... 36 1/2c  
Sirop d'érable nouveau, gallon... \$1.25  
Sirop d'érable nouveau, bout. 35c  
Confiture marque Whitaker, 1/2 lb. jarre de 1 livre... 22c  
Marmelade marque St William, jarre 1 livre... 20c  
Huile d'Olive, marque Puget, bouteille... 60c  
Farine de Patates ou Riz moulu, 3 paquets... 28c  
Orge mondée (Barley), 5 lbs. 25c  
Riz Siam, 5 livres... 25c  
Allumettes Silencieuses, 7 paquets... 28c  
Vermicelle Macaroni ou spaghetti, 3 paquets... 25c  
Mine à poêle Zebra ou Nixey, 3 boîtes... 25c  
Poudre à balayer, 6 livres... 25c  
Savon Comfort, 6 morceaux 25c  
Empois Chinois, 3 paquets 27c  
Soda à laver, 5 livres... 10c  
Cirage à chaussures, 2 dans 1, 3 boîtes... 25c  
Silvo pour nettoyer l'argenterie, coutellerie, métal. Régulier de 10c pour... 7c  
Régulier de 25c, pour... 19c  
Gold Dust, 7 paquets... 25c  
Savon Castille, 3 morceaux 33c

## Remèdes brevetés

Peignes, Rég. 15c pour... 12 1/2c  
Articles de toilette pour manucure, 25c  
Toilette, Le morouco... 15c  
Eau de Riga, Rég. 25c pour... 17c  
Brosse à dents, Rég. 25c pour... 39c  
Eponges, de 5c et 10c. Spécial, 2 pour 3c  
Savon Fairy, Rég. 5c. Spécial, 7 pour 25c  
Coton absorbant, paq. de 6 oz. Rég. 25c  
Spécial, 2 pour... 29c  
Touche de Bling, Rég. 25c pour... 59c  
Savon de Castille, 1 lb. Val. de 15c, 3 lbs. 32c  
Savon à la glycérine Taylor, morceau de 15c, 3 lbs. 39c

VENDREDI TANT QU'IL Y EN AURA  
Brosses à linge et à cheveux... 5c  
Valeur de 15c. Spécial...  
Pas plus que deux au même client.

Eau de Floride Taylor. Valeur de 50c pour... 35c  
Poudre de talc, pour le bain, Rég. 25c pour... 13c  
Peroxide, 1 lb. Rég. 50c pour... 35c  
Vaseline, Rég. 10c pour... 7c  
Brosse à dents, Rég. \$1.00 pour... 75c  
Acide borique... 5c, 10c, 25c  
Corine, Rég. 15c pour... 10c  
Brosse à dents, Rég. 25c pour... 15c  
Poudre de talc Taylor, Rég. 25c pour... 15c  
Pâte à dents Taylor, Rég. 25c pour... 19c  
Savon de toilette français, de 25c, 3 pour 25c

Peignes, Rég. 25c pour... 10c  
Carnine Lefrançois, Rég. 25c pour... 10c  
Goulier 83 pour \$2.75  
Emulsion Scott, de 81 pour... 10c  
Liniment Minard, Rég. 25c pour... 10c  
Pibils Carter, Rég. 25c pour... 10c  
Pibils de Genève, Rég. 25c pour... 10c  
Pibils Rouger, Rég. 25c pour... 10c

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4853. — Edmond Baves Limited, demanderesse, vs O. Brasseur, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 270 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en coffre de sûreté, caisses de munitions, Conditionna; argent comptant, J. E. Lavary, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4854. — Francis Elhier, demandeur, vs Jean-Baptiste Lalonde, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 320 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, express, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Trudeau, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4855. — R. Harrison vs H. Wayne. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 236 avenue McGill, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Morin, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4856. — Francis Elhier, demandeur, vs Jean-Baptiste Lalonde, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 320 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, express, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Trudeau, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4857. — R. Harrison vs H. Wayne. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 236 avenue McGill, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Morin, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4858. — Francis Elhier, demandeur, vs Jean-Baptiste Lalonde, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 320 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, express, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Trudeau, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4859. — R. Harrison vs H. Wayne. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 236 avenue McGill, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Morin, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4860. — Francis Elhier, demandeur, vs Jean-Baptiste Lalonde, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 320 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, express, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Trudeau, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4861. — R. Harrison vs H. Wayne. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 236 avenue McGill, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Morin, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4862. — Francis Elhier, demandeur, vs Jean-Baptiste Lalonde, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 320 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, express, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Trudeau, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4863. — R. Harrison vs H. Wayne. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 236 avenue McGill, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Morin, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4864. — Francis Elhier, demandeur, vs Jean-Baptiste Lalonde, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 320 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, express, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Trudeau, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4865. — R. Harrison vs H. Wayne. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 236 avenue McGill, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Morin, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4866. — Francis Elhier, demandeur, vs Jean-Baptiste Lalonde, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 320 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, express, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Trudeau, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4867. — R. Harrison vs H. Wayne. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 236 avenue McGill, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Morin, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4868. — Francis Elhier, demandeur, vs Jean-Baptiste Lalonde, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 320 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, express, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Trudeau, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4869. — R. Harrison vs H. Wayne. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 236 avenue McGill, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Morin, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4870. — Francis Elhier, demandeur, vs Jean-Baptiste Lalonde, défendeur. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 320 rue Desclèves, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, express, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Trudeau, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4871. — R. Harrison vs H. Wayne. Le 25ème jour d'avril 1916, à onze heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 236 avenue McGill, en la cité de Montréal, se sont réunis par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditionna; argent comptant, J. O. Morin, H. C. S. Montréal, 13 avril 1916.

Poudre à laver Babbitt, 1776, 6 paquets... 25c  
Poudre ammoniacale, 7 paquets... 25c  
Pois jaunes pour bouillir, 4 livres... 28c  
Mais floconneux Quaker (Corn flakes), 3 paquets... 25c  
Thé vert naturel, livre... 32c  
Thé noir Indien, Régulier 35

## Le temps qu'il fera

Doux et variable : pluie probable ce soir. Demain, beau et doux.

Chiffres fournis par R. de Mele, gérant de Hearn et Harrison, 332 rue Notre-Dame ouest.

MAXIMUM ET MINIMUM  
Aujourd'hui maximum... 54  
Minimum... 48  
Même date l'an dernier... 54  
Aujourd'hui maximum... 54  
Minimum... 48  
Même date l'an dernier... 54

Baromètre : 8 h. a.m., 29.94 ; 11 h. a.m., 29.90 ; 1 h. p.m., 29.88.

DEMAIN, VENDREDI, 14 AVRIL  
Notre-Dame de l'Est  
Lever du soleil, 5 heures 15.  
Coucher du soleil, 8 heures 35.  
Lever de la lune, 5 heures 35.  
Coucher de la lune, 8 heures 28.  
Pleine lune, le 15, à 6 h. 13 m. du matin.

## LA SPOILIATION EST CONSOMMEE

Ottawa, 13. — La nouvelle s'est répandue hier soir en ville que les membres de la commission gouvernementale avaient reçu les 841,000 des taxes scolaires et qu'ils en avaient déjà dépensé plus de 800,000 pour payer des dettes faites précédemment, indépendamment des 807,000 déjà dépensées par ailleurs.

Ce dénouement n'a pas trop surpris, car on savait que les avocats de la commission s'étaient heurtés dans leur demande de surse à la justice, et de la Cour d'appel, à une inébranlable force d'obstruction.

Il n'en est pas moins vrai que, sous l'apparence d'un personnellement responsable des sommes qu'ils ont reçues et qu'ils devront en rendre compte si le Conseil privé donne raison à la Commission élue.

La commission scolaire élue n'a eu hier soir qu'une assemblée très courte. Aucune question d'importance n'a été discutée. Une séance spéciale aura lieu la semaine prochaine. Les chefs du mouvement scolaire ne veulent rien divulguer de leurs projets.

## UN ECHO DU "BOOM" DE 1912

Une grosse poursuite en annulation d'un acte de convention vient d'être inscrite au greffe de la Cour supérieure, par dame Marie-Anne Paradis de Lachine, femme de Alphonse Lachine, contre la Warton Realty Co., Ltd., de Warton, Ontario et Archibald W. Baines, courtier d'assurances de Warton, Ontario et James Ernest Campbell, manufacturier de Haworth, Ontario, mis en cause.

La poursuite se rattache à la vente d'une terre, lors du "boom" de l'immeuble, le 11 juillet 1912. La demanderesse avait vendu à la compagnie d'endossement, au prix de \$285,000, une terre à Lachine; cette terre a été, le 22 mars 1913, revendue aux mis en cause, \$57,500 avaient été versés au comptant, le reste à être payé dans un certain délai. Le 29 octobre, la demanderesse a consenti à accorder une extension de délai pour le paiement de la différence du prix de vente, à condition que tous les paiements se fassent régulièrement. La demanderesse alléguait maintenant que cette condition n'est pas remplie et elle demande l'annulation de l'acte de convention, accordant une extension de délai. Si cette annulation est accordée la demanderesse pourra réclamer le paiement complet du prix de vente. L'étude S. Germain, Guérin et Raymond, représente la demanderesse.

## L'AFFAIRE ROY ET LACASSE

L'affaire Roy et Lacasse, ces deux courtiers, incriminés dans des transactions frauduleuses à la banque Sterling du Canada, pour une somme de plus de \$5,000, s'est poursuivie ce matin devant le juge Bazin, des Sessions. La plaidoirie de Me Laffamme a été entendue.

Me Laffamme a tenté de démontrer que Roy a exploité la banque en se servant de Cauchon, qui, par faiblesse de caractère, a subi l'influence de l'agent d'immeubles, et s'est plié à ses exigences. Il a affirmé que Roy veut maintenant jeter tout le discrédit sur sa victime, afin de s'en tirer avec plus d'aise mais avec moins d'honneur.

Le juge Bazin rendra jugement mardi prochain, alors que sera instruite la cause de Cauchon.

## DES NOUVELLES DE L'HOPITAL LAVAL

M. Joseph Gauvreau, registraire du collège des médecins, a reçu, ce matin, un câble du commandant Beauchamp, directeur de l'hôpital Laval. La dépêche, venant de Liverpool, portait ces seuls mots : "All well". "Tous bien."

## CONFERENCE DE MGR LENFANT

Mgr Lenfant donnera une conférence aux membres de la Société Mutuelle Française, vendredi, 14 avril, à huit heures du soir, dans les salles de l'Union Nationale Française, au No 71, avenue Viger.

## LA DEBACLE CONTINUE LENTEMENT

Rien de nouveau aujourd'hui sur le fleuve devant les quais de Montréal. Le niveau de l'eau a sensiblement baissé et des blocs mouvants de glace se promènent maintenant dans l'eau claire pour aller s'entasser sur les bords de l'île Sainte-Hélène. Le chenal des transatlantiques est complètement débarrassé de glaces.

Les bris-glaces "Lady Grey" et "Montcalm" n'ont rien fait, hier, à la lumière No 2, du lac St-Pierre.

## L'INONDATION DE REGINA

Regina, 13. — Jusqu'à hier soir on estime que plus de 500 personnes ont été forcées par l'inondation de la rivière de quitter leurs foyers, et l'on évalue les dommages à \$10,000.

## LA PAIX

EST PROCHAINE ?

DEPUIS DES SEMAINES, DIT LE CORRESPONDANT DE LA "TRIBUNE", A LONDRES, ON APERÇOIT DES INDICES DE PAIX DANS LES MILIEUX BIEN RENSEIGNÉS. — CRISE POLITIQUE EN ANGLETERRE.

New-York, 13. — Le correspondant de la "Tribune" à Londres écrivait hier :

En dépit des démentis officiels qu'on lance dans toutes les capitales, il y a des indices que la paix est plus proche qu'on ne le suppose généralement. Depuis des semaines, on aperçoit ces signes dans les milieux bien renseignés. Ces indications sont corroborées encore par l'importance de la définition que M. Asquith a donnée du "militarisme prussien". A Londres, on croit de plus en plus que c'est le commencement de la fin.

Des dépêches de Berlin révèlent également que le discours du premier ministre anglais a créé un état d'esprit différent. Dans le mot "caste militaire" substitué au mot "puissance militaire", l'Allemagne affecte de voir une grande modification des conditions de paix formulées dans le fameux discours du Guild-Hall.

Si l'Angleterre envisage les termes de la paix en partant de ce point de départ, disent les rapports d'Allemagne, les Teutons peuvent prêter l'oreille. Tous les Allemands savent, dit-on, que la "caste militaire" condamnée par M. Asquith n'a jamais dominé avant ou pendant la guerre. Proposer sa destruction, c'est donc s'en prendre à quelque chose qui n'a jamais existé.

Aux yeux des prophètes de la paix, ces événements dépendent d'une signification différente. Dans les discours du chancelier allemand et du premier ministre anglais, ils ne distinguent pas tant des concessions au chapitre des conditions, que l'accroissement marqué d'un esprit plus conciliant.

Si le peuple anglais, par exemple, fait oublier toute la folie du militarisme dont on l'a affligé et les Allemands le "Strafe England" et le blocus, un pas sera fait vers la paix.

D'autres pierres d'achoppement à l'accroissement des sentiments en faveur de la paix en Angleterre c'est la continuation des opérations sous-marines et des incursions de zeppelins des ennemis.

Dans les cercles financiers, ainsi que dans les milieux soi-disant "réalistes", on salue avec une joie évidente les discours de M. Asquith. La masse cependant qui croit avec confiance que les Alliés s'attachent à faire la conquête de l'Allemagne, est fort surprise. Dans plusieurs quartiers on achète des valeurs de bourse, et des événements d'une grande importance se produisent probablement avant la fin du mois.

Le ton conciliant du premier ministre a également provoqué une réaction aussi grande dans le parti extrémiste de la guerre. Sir Edward Carson, le chef de ce groupe, intrigue très habilement à la Chambre des Communes et en dehors du parlement pour obtenir qu'on poursuive la guerre avec plus de vigueur. Les discours de M. Asquith lui a fourni de nouvelles armes.

L'un des plus formidables "débatteurs" de la Chambre Haute "médiateur" aujourd'hui qu'il croit que le pays est à la veille d'une très sérieuse crise politique. Il doute cependant de la réalisation des prédictions faites par des députés nationalistes, à savoir que les chambres seront dissoutes d'ici à quelques semaines, et qu'il y aura des élections générales.

Il semble entendu que l'opposition en train de se former combat le cabinet de coalition en agitant la question de la poursuite de la guerre et du bouillonnement de la conscription. Les considérations de parti sont entièrement mises à l'écart. Les principaux opposants sont des unionistes. Ils ont aussi l'appui de la gauche radicale du parti libéral et des partisans de Lloyd George.

## ILS FABRIQUAIENT DES BOMBES INCENDIAIRES

LA POLICE NEW-YORKAISE ARRETE QUATRE ALLEMANDS

New-York, 13 avril. — Quatre hommes ont été arrêtés hier soir sous l'accusation d'avoir fabriqué des bombes incendiaires qui furent placées dans des sacs de sucre à bord du vaisseau "Kivik Oswald" vers le 2 mai dernier.

Ce sont Charles von Kleist, Ernest Becker, le capitaine Otto Wolpert, surintendant des quais de la Atlantic Line Steamship, et le capitaine Enno Bode, surintendant des quais de la ligne Hambourg-Amérique, à Hoboken, N.J.

Bode a avoué être l'agent du capitaine Franz von Papen, ancien attaché militaire de l'ambassade allemande.

Le capitaine Tunney a déclaré que 200 bombes avaient été trouvées au bureau de la compagnie Agricultural Chemical à Hoboken, où Kleist travaillait. Les preuves tendent à démontrer que des bombes similaires furent envoyées dans tous les Etats-Unis.

Les accusés devront expliquer plusieurs incendies qui ont eu lieu sur différents navires.

Les fonds servant à continuer la fabrication des bombes étaient fournis par un homme très riche dont on cache le nom.

Les bombes, d'après Becker, étaient remises à von Papen et distribuées ensuite à d'autres pour être placées à bord des navires.

## TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Fraternité Notre-Dame des Anges. Rue Laçuchetière ouest, No 130. Réunion du dimanche, vendredi, 14 avril, à 2 h. 30 p.m.

Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

LA SECRETAIRE.

## ELECTIONS LE 22 MAI

La Législature est dissoute ce matin. — L'appel nominal se fera le 15 mai.

Québec, 13. — La dissolution des chambres provinciales a eu lieu ce matin, après une longue séance, sous la présidence de sir Lomer Gouin. Le décret a été signé immédiatement par Son Honneur M. P. E. Leblanc, lieutenant-gouverneur. Les élections auront lieu le 22 mai et la mise en nomination des candidats le 15. La nouvelle des élections provinciales s'est répandue comme une traînée de poudre ; elle n'a pas surpris personne par surprise, bien que les élections soient fixées pour plus tôt qu'on ne s'attendait.

Soixante-dix-neuf comités forment la province de Québec. Il y en a 9 pour Montréal, Dorion, Hochelaga, Laurier, St-Anne, St-Marie, St-George, St-Jacques, St-Laurent et St-Louis. Il y en a 70 pour le reste de la province.

## TROIS IMPORTANTES NOMINATIONS

M. Delage devient surintendant de l'instruction publique et MM. Allard et Perron conseillers législatifs.

Québec, 13. — A la séance du cabinet qui a précédé la dissolution du parlement, M. C. F. Delage, Orateur de l'Assemblée législative a été nommé surintendant de l'instruction publique, en remplacement de M. Boucher de la Bruère, qui prend sa retraite pour cause de santé. M. Allard, ministre des Terres, a été nommé conseiller législatif, pour la division de la Naudière qui a été représentée à la Chambre Haute.

M. Perron, député de Vercheres, a été nommé conseiller législatif pour la division que représentait feu M. de Boucherville.

Sir Lomer Gouin a déclaré après la séance qu'il n'avait rien à dire pour le moment, mais qu'il croyait que la dissolution des chambres ne prendrait personne par surprise.

## LA GUERRE

## CALME COMPLET A VERDUN

L'ennemi prépare une attaque contre la cote 304 mais est déjoué par les Poilus.

Paris, 13. — Le calme a régné dans toute la région de Verdun, la nuit dernière, dit le communiqué officiel de ce matin. Les Allemands ont préparé une attaque contre la cote 304, mais les Français les ont empêchés de l'exécuter. On ne signale pas d'autre événement important sur le front.

Voici le texte du communiqué : La nuit a été calme dans la région de Verdun. L'attaque que les Allemands avaient préparée hier soir, contre nos positions, à la cote 304, n'a pas progressé au point de les faire sortir de leurs tranchées. Notre tir de barrage et le bombardement que des batteries du secteur voisin ont opéré contre des colonnes ennemies rassemblées dans le bois de Malancourt, ont empêché au moins une partie de la manœuvre.

Il n'y a pas eu d'autre événement important sur le reste du front.

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 13. — Le ministère de la guerre annonce aujourd'hui que les troupes allemandes ont repoussé une attaque contre la plus grande partie de la journée. Sur les deux rives de la Meuse, en Woëvre, et au sud-est de Verdun, l'artillerie a montré de l'activité. Une attaque que les Français ont dirigée en se servant de gaz suffocants, dans les environs de Puisseulne, au nord-est de Compiègne, a avorté.

BALLES A RASOIR

Londres, 13. — Le Kronprinz se sert à Verdun de balles pesant un huitième d'once et munies de lames d'acier triangulaires, effilées comme un rasoir, qui font des blessures horribles, difficiles à guérir.

## LA VILLE FERA UN EMPRUNT ?

LA BANQUE DE MONTREAL CONSENTE A PRETER AU Taux de 3 1/2% LES \$2,000,000 DONT LA VILLE A BESOIN. — LES RUMEURS.

Hier, nos commissaires siégeaient à huis clos et rien n'a transpiré de leur discussion tout le temps qu'elle a duré.

Aujourd'hui, nous avons au moins la rumeur pour renseigner le public.

Or, que dit la rumeur ? Ceci tout simplement : Rappeler auparavant qu'à la séance d'hier le trésorier de la ville a recommandé d'effectuer un emprunt de \$2,000,000 à la suite d'une offre faite par la Banque de Montréal. Comme les conditions étaient "à six mois, sur bons du Trésor, à un taux de 4 pour cent par année", il fut résolu, sur proposition de MM. Ross et Villeneuve, que le trésorier de la ville informe la Banque de Montréal que la ville de Toronto a pu effectuer un emprunt au taux de 3 et 3/4 pour cent.

La ville de Montréal ne pourrait-elle pas bénéficier de telles conditions ? demandait la résolution.

C'est maintenant la rumeur qui parle.

— Nous consentons à prêter \$2,000,000 à la ville de Montréal, fait-elle dire à la Banque, à la même condition qu'à la ville de Toronto.

Et nos commissaires d'adopter sur-le-champ une résolution demandant d'effectuer cet emprunt.

Nous disons : sur-le-champ ; il n'y a pas eu, paraît-il, de discussion.

— Et la taxe pour couvrir cet emprunt, demandait quelqu'un, qu'est-ce qu'on va en faire ?

— Je l'ignore, répondait un interlocuteur. Tout ce que je sais c'est qu'elle n'est pas très populaire auprès de nos échevins. Il pourrait bien y avoir du grabuge au Conseil au sujet de ces millions.

— Sais-tu qui a proposé cet emprunt ? et qui l'a appuyé ?

— Il paraît que ce sont MM. Villeneuve et Ross.

EMONDAGE EN REGLE

D'autres nouvelles du domaine de la rumeur :

Pour équilibrer les finances de la ville, une centaine d'employés seraient mis au rancart, le 31 décembre prochain ; ils recevraient l'avis de leur renvoi cette semaine.

UN AUTRE NAVIRE ANGLAIS TORPILLE

Londres, 13. — Une dépêche aux Lloyd's passée mardi à Harwich annonçait le torpillage du vapeur anglais "Robert Adamson". Les 29 hommes de l'équipage ont été débarqués. On croit que le navire a sombré.

Le "Robert Adamson" jaugeait 2,978 tonnes et avait 325 pieds de long. Construit en 1895, son point d'attache était dans le Sunderland.

LA MORT DE EZRA DERAGON

L'enquête tenue ce matin sur la mort de Ezra Deragon, tué hier soir dans un cul-de-sac à l'arrière de la maison de rapport Brighton, 51 rue Mayor, n'a apporté aucun éclaircissement.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, l'inspecteur des détectives O'Connor, les médecins experts Dérôme et McLaughlin, le détenu Morris Eyles, M. G. G. Pallette, le jeune homme qui le premier découvrit le corps de la victime, et quelques autres. Les médecins ont pu localiser une balle de revolver logée dans le cerveau du défunt, et ont trouvé trois autres plaies causées par des balles. L'enquête a été remise à 8 jours pour permettre à la police de poursuivre ses recherches.

Deux théories, jusqu'à présent, semblent avoir cours. La première, celle de la police, serait que les coups de revolver auraient été tirés de la chambre à coucher de MM. Eyles et Vineberg, par quelqu'un qui aurait pris Deragon pour un voleur.

L'autre version, celle des médecins, experts et du coroner McMahon, serait que les coups de revolver auraient été tirés de l'extérieur parce qu'on ne croit pas possible qu'une balle tirée de l'intérieur ait pu être trouvée entre la vitre de la fenêtre double et la vitre de l'intérieur de la chambre à coucher.

LA MORT DE EZRA DERAGON

L'enquête tenue ce matin sur la mort de Ezra Deragon, tué hier soir dans un cul-de-sac à l'arrière de la maison de rapport Brighton, 51 rue Mayor, n'a apporté aucun éclaircissement.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, l'inspecteur des détectives O'Connor, les médecins experts Dérôme et McLaughlin, le détenu Morris Eyles, M. G. G. Pallette, le jeune homme qui le premier découvrit le corps de la victime, et quelques autres. Les médecins ont pu localiser une balle de revolver logée dans le cerveau du défunt, et ont trouvé trois autres plaies causées par des balles. L'enquête a été remise à 8 jours pour permettre à la police de poursuivre ses recherches.

Deux théories, jusqu'à présent, semblent avoir cours. La première, celle de la police, serait que les coups de revolver auraient été tirés de la chambre à coucher de MM. Eyles et Vineberg, par quelqu'un qui aurait pris Deragon pour un voleur.

L'autre version, celle des médecins, experts et du coroner McMahon, serait que les coups de revolver auraient été tirés de l'extérieur parce qu'on ne croit pas possible qu'une balle tirée de l'intérieur ait pu être trouvée entre la vitre de la fenêtre double et la vitre de l'intérieur de la chambre à coucher.

LA MORT DE EZRA DERAGON

L'enquête tenue ce matin sur la mort de Ezra Deragon, tué hier soir dans un cul-de-sac à l'arrière de la maison de rapport Brighton, 51 rue Mayor, n'a apporté aucun éclaircissement.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, l'inspecteur des détectives O'Connor, les médecins experts Dérôme et McLaughlin, le détenu Morris Eyles, M. G. G. Pallette, le jeune homme qui le premier découvrit le corps de la victime, et quelques autres. Les médecins ont pu localiser une balle de revolver logée dans le cerveau du défunt, et ont trouvé trois autres plaies causées par des balles. L'enquête a été remise à 8 jours pour permettre à la police de poursuivre ses recherches.

Deux théories, jusqu'à présent, semblent avoir cours. La première, celle de la police, serait que les coups de revolver auraient été tirés de la chambre à coucher de MM. Eyles et Vineberg, par quelqu'un qui aurait pris Deragon pour un voleur.

L'autre version, celle des médecins, experts et du coroner McMahon, serait que les coups de revolver auraient été tirés de l'extérieur parce qu'on ne croit pas possible qu'une balle tirée de l'intérieur ait pu être trouvée entre la vitre de la fenêtre double et la vitre de l'intérieur de la chambre à coucher.

LA MORT DE EZRA DERAGON

L'enquête tenue ce matin sur la mort de Ezra Deragon, tué hier soir dans un cul-de-sac à l'arrière de la maison de rapport Brighton, 51 rue Mayor, n'a apporté aucun éclaircissement.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, l'inspecteur des détectives O'Connor, les médecins experts Dérôme et McLaughlin, le détenu Morris Eyles, M. G. G. Pallette, le jeune homme qui le premier découvrit le corps de la victime, et quelques autres. Les médecins ont pu localiser une balle de revolver logée dans le cerveau du défunt, et ont trouvé trois autres plaies causées par des balles. L'enquête a été remise à 8 jours pour permettre à la police de poursuivre ses recherches.

Deux théories, jusqu'à présent, semblent avoir cours. La première, celle de la police, serait que les coups de revolver auraient été tirés de la chambre à coucher de MM. Eyles et Vineberg, par quelqu'un qui aurait pris Deragon pour un voleur.

L'autre version, celle des médecins, experts et du coroner McMahon, serait que les coups de revolver auraient été tirés de l'extérieur parce qu'on ne croit pas possible qu'une balle tirée de l'intérieur ait pu être trouvée entre la vitre de la fenêtre double et la vitre de l'intérieur de la chambre à coucher.

LA MORT DE EZRA DERAGON

L'enquête tenue ce matin sur la mort de Ezra Deragon, tué hier soir dans un cul-de-sac à l'arrière de la maison de rapport Brighton, 51 rue Mayor, n'a apporté aucun éclaircissement.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, l'inspecteur des détectives O'Connor, les médecins experts Dérôme et McLaughlin, le détenu Morris Eyles, M. G. G. Pallette, le jeune homme qui le premier découvrit le corps de la victime, et quelques autres. Les médecins ont pu localiser une balle de revolver logée dans le cerveau du défunt, et ont trouvé trois autres plaies causées par des balles. L'enquête a été remise à 8 jours pour permettre à la police de poursuivre ses recherches.

Deux théories, jusqu'à présent, semblent avoir cours. La première, celle de la police, serait que les coups de revolver auraient été tirés de la chambre à coucher de MM. Eyles et Vineberg, par quelqu'un qui aurait pris Deragon pour un voleur.

L'autre version, celle des médecins, experts et du coroner McMahon, serait que les coups de revolver auraient été tirés de l'extérieur parce qu'on ne croit pas possible qu'une balle tirée de l'intérieur ait pu être trouvée entre la vitre de la fenêtre double et la vitre de l'intérieur de la chambre à coucher.

LA MORT DE EZRA DERAGON

L'enquête tenue ce matin sur la mort de Ezra Deragon, tué hier soir dans un cul-de-sac à l'arrière de la maison de rapport Brighton, 51 rue Mayor, n'a apporté aucun éclaircissement.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, l'inspecteur des détectives O'Connor, les médecins experts Dérôme et McLaughlin, le détenu Morris Eyles, M. G. G. Pallette, le jeune homme qui le premier découvrit le corps de la victime, et quelques autres. Les médecins ont pu localiser une balle de revolver logée dans le cerveau du défunt, et ont trouvé trois autres plaies causées par des balles. L'enquête a été remise à 8 jours pour permettre à la police de poursuivre ses recherches.

Deux théories, jusqu'à présent, semblent avoir cours. La première, celle de la police, serait que les coups de revolver auraient été tirés de la chambre à coucher de MM. Eyles et Vineberg, par quelqu'un qui aurait pris Deragon pour un voleur.

L'autre version, celle des médecins, experts et du coroner McMahon, serait que les coups de revolver auraient été tirés de l'extérieur parce qu'on ne croit pas possible qu'une balle tirée de l'intérieur ait pu être trouvée entre la vitre de la fenêtre double et la vitre de l'intérieur de la chambre à coucher.

LA MORT DE EZRA DERAGON

L'enquête tenue ce matin sur la mort de Ezra Deragon, tué hier soir dans un cul-de-sac à l'arrière de la maison de rapport Brighton, 51 rue Mayor, n'a apporté aucun éclaircissement.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, l'inspecteur des détectives O'Connor, les médecins experts Dérôme et McLaughlin, le détenu Morris Eyles, M. G. G. Pallette, le jeune homme qui le premier découvrit le corps de la victime, et quelques autres. Les médecins ont pu localiser une balle de revolver logée dans le cerveau du défunt, et ont trouvé trois autres plaies causées par des balles. L'enquête a été remise à 8 jours pour permettre à la police de poursuivre ses recherches.

Deux théories, jusqu'à présent, semblent avoir cours. La première, celle de la police, serait que les coups de revolver auraient été tirés de la chambre à coucher de MM. Eyles et Vineberg, par quelqu'un qui aurait pris Deragon pour un voleur.

L'autre version, celle des médecins, experts et du coroner McMahon, serait que les coups de revolver auraient été tirés de l'extérieur parce qu'on ne croit pas possible qu'une balle tirée de l'intérieur ait pu être trouvée entre la vitre de la fenêtre double et la vitre de l'intérieur de la chambre à coucher.

LA MORT DE EZRA DERAGON

L'enquête tenue ce matin sur la mort de Ezra Deragon, tué hier soir dans un cul-de-sac à l'arrière de la maison de rapport Brighton, 51 rue Mayor, n'a apporté aucun éclaircissement.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, l'inspecteur des détectives O'Connor, les médecins experts Dérôme et McLaughlin, le détenu Morris Eyles, M. G. G. Pallette, le jeune homme qui le premier découvrit le corps de la victime, et quelques autres. Les médecins ont pu localiser une balle de revolver logée dans le cerveau du défunt, et ont trouvé trois autres plaies causées par des balles. L'enquête a été remise à 8 jours pour permettre à la police de poursuivre ses recherches.

Deux théories, jusqu'à présent, semblent avoir cours. La première, celle de la police, serait que les coups de revolver auraient été tirés de la chambre à coucher de MM. Eyles et Vineberg, par quelqu'un qui aurait pris Deragon pour un voleur.

L'autre version, celle des médecins, experts et du coroner McMahon, serait que les coups de revolver auraient été tirés de l'extérieur parce qu'on ne croit pas possible qu'une balle tirée de l'intérieur ait pu être trouvée entre la vitre de la fenêtre double et la vitre de l'intérieur de la chambre à coucher.

LA MORT DE EZRA DERAGON

L'enquête tenue ce matin sur la mort de Ezra Deragon, tué hier soir dans un cul-de-sac à l'arrière de la maison de rapport Brighton, 51 rue Mayor, n'a apporté aucun éclaircissement.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, l'inspecteur des détectives O'Connor, les médecins experts Dérôme et McLaughlin, le détenu Morris Eyles, M. G. G. Pallette, le jeune homme qui le premier découvrit le corps de la victime, et quelques autres. Les médecins ont pu localiser une balle de revolver logée dans le cerveau du défunt, et ont trouvé trois autres plaies causées par des balles. L'enquête a été remise à 8 jours pour permettre à la police de poursuivre ses recherches.

Deux théories, jusqu'à présent, semblent avoir cours. La première, celle de la police, serait que les coups de revolver auraient été tirés de la chambre à coucher de MM. Eyles et Vineberg, par quelqu'un qui aurait pris Deragon pour un voleur.

L'autre version, celle des médecins, experts et du coroner McMahon, serait que les coups de revolver auraient été tirés de l'extérieur parce qu'on ne croit pas possible qu'une balle tirée de l'intérieur ait pu être trouvée entre la vitre de la fenêtre double et la vitre de l'intérieur de la chambre à coucher.

## EPINEUSE

NOTE DE CARRANZA

LE PRESIDENT DU MEXIQUE DEMANDE A WASHINGTON LE RETRAIT IMMEDIAT DES TROUPES AMERICAINES, VOULANT SEUL CONTINUER LA POURSUITE DE VILLA.

Mexico, 13. — Le gouvernement mexicain a transmis à son ambassadeur à Washington une note qui doit être remise à 10 heures ce matin à M. Lansing. Il demande aux Etats-Unis de retirer les troupes américaines du territoire mexicain et de laisser l'armée constitutionnaliste poursuivre Villa.

La note a été envoyée à l'ambassadeur mexicain Arrerondo pour être remise au secrétaire d'Etat Lansing. Elle s'appuie pour demander le retrait des troupes américaines sur le fait que l'expédition américaine a été entreprise par suite d'un malentendu. Tout en agissant de bonne foi, les Etats-Unis avaient interprété la première note du gouvernement de Carranza comme un accord formel entre les deux nations, alors que le gouvernement de Carranza ne s'était engagé qu'à une expédition avant que tous les termes et les conditions de l'accord fussent déterminés. Comme on n'en est arrivé à aucun accord définitif, le gouvernement mexicain juge bon de suspendre toute discussion sur ce sujet, se basant sur le fait que l'expédition américaine a été faite en vertu d'un accord non existant.

La déclaration fait remarquer que l'attention du gouvernement américain avait été attirée le 7 mars sur la fausse interprétation qu'il donnait à la note du 10 mars ; le passage des troupes américaines ne devait être autorisé que si les incidents de Columbus se répétaient en quelque sorte. Les fonctionnaires américains expriment le regret que les observations du gouvernement mexicain leur fussent parvenues après que l'ordre de passer la frontière ait été donné aux troupes, et le secrétaire d'Etat Lansing déclara que ces troupes n'auraient pas plus loin dans le sud que l'enclencheur elles étaient pour le moment.

Pour terminer, la note de Carranza, qui est signée par le secrétaire des Affaires étrangères Candido Aguilar, fait remarquer que l'expédition américaine a rempli son but, et qu'elle n'avait pu le faire, que la Villa est déjà dispersée et qu'enfin les troupes mexicaines sont en nombre suffisant pour pourchasser ce qui reste et que s'il le faut de nouvelles troupes seront encore envoyées. En conséquence le général en chef de l'armée constitutionnaliste, chargé du pouvoir exécutif, considère qu'il est temps de traiter avec le gouvernement des Etats-Unis pour le retrait des troupes américaines du territoire mexicain.

LA SITUATION SE COMPLIQUE

Washington, 13. — La note de Carranza parvenue ce matin, à l'ambassade, complique une situation déjà très compliquée sur le dénouement de laquelle les fonctionnaires se montrent très réticents. Il leur faut d'abord examiner soigneusement la communication et la réponse que les Etats-Unis doivent y faire.

Dans certains milieux officiels, on déclare que les troupes américaines ne seront pas retirées, du moins pour le moment, et que la poursuite de Villa sera continuée avec plus de vigueur encore pendant que la question sera en discussion avec le général Carranza.

VILLA FUIT VERS LE SUD

Mexico, 13. — Le général Luis Herrera, ancien gouverneur militaire de Chihuahua, annonçait aujourd'hui, à son ministère, que Villa était en fuite vers le sud, avec une poignée de partisans, mal armés et sans vivres. Il ajoutait que Villa était un vaincu et qu'il perdait le peu de prestige qu'il avait conservé dans cette contrée.

L'ECHEC DES ANGLAIS EN MESOPOTAMIE

ON L'ATTRIBUE SURTOUT A L'INONDATION PROVOQUEE PAR LES TURCS.

Londres, 13. — Les critiques militaires commentent l'échec rencontré par l'expédition des secours anglais en Mesopotamie, où elle s'est frayé un chemin par le Tigre jusqu'à Kut-el-Amara, où les soldats du général Townshend ont été enfermés pendant 127 jours.

Dans les journaux du matin, ils expriment l'opinion que les Turcs ont fait des brèches sur les rives du Tigre débordé, pour retenir en arrière cette expédition. A cette époque de l'année, le fleuve a 26 pieds de profondeur contre 4 pieds en été.

Le critique du "Daily Chronicle" prétend que vu l'absence de nouvelles sûres, il est impossible de connaître la réelle situation, mais il est évident que les Turcs en ouvrant les digues ont causé l'inondation du pays et des routes où devaient passer l'expédition, et ainsi ont empêché considérablement ses mouvements. L'inondation va se maintenir encore pendant 7 à 8 semaines. Le "Daily Mail" attire l'attention sur ce qui se passe à Kut-el-Amara, insinuant que les choses vont mal en cet endroit.

LA REVOLUTION S'ETEND EN CHINE

LE GOUVERNEUR DE KIANG-SI PROCLAME SON INDEPENDANCE.

Shanghai, Chine, 13. — Le gouverneur de la province de Kiang-Si s'est proclamé officiellement indépendant aujourd'hui de l'administration du président Yuan Shi-Kai.

Kiang-Si est une des provinces les plus méridionales de la Chine. Elle a une superficie d'environ 72,000 milles carrés et une population approximative de 20 millions d'habitants. Non-China est la capitale.

## Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Desloges, chancelier, au Ministère de l'Agriculture.)

## IMMEUBLE VERSAILLES 90 RUE SAINT-JACQUES

A LOUER

Belle suite de bureaux spacieux et très bien éclairés. Air pur et vue superbe sur le Saint-Laurent. — L'immeuble Versailles est situé au centre du quartier des affaires. Son service d'ordre et de propreté est parfait.

Voulez-vous augmenter le chiffre de vos affaires ? Déménagez vos bureaux dans un local populaire. L'immeuble Versailles rend ses clients prospères.

Pour tous renseignements s'adresser à JOSEPH VERSAILLES ou à RAOUL GALIPEAU. Tél. Main 1322.

## LABRECQUE &amp; PELLERIN

111 RUE S.-TIMOTHEE MONTREAL

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

offre au public ses confitures aux fraises, framboises, prunes, bleuets, pêches, cerises pures, marque L. & P., ainsi que ses "catsups", salades d'oignons et de céleri. Tous ces produits sont de haute qualité et préparés avec le plus grand soin.

TEL. EST 1075-1649

## Vallières 2 SPECIALITES

Angle S.-Catherine et Montcalm

500 verges de belle batise rayée pour chemises et blouses, 36 pouces de largeur, valeur de 20c, pour... 15c

400 verges de Mull Pauline pour robes de toilette, rayée bleu et blanc, noir et blanc, 27 pouces de largeur, vaient 25c pour... 15c

## CINEMA PASSE TEMPS CINEMA

287 rue S.-Catherine PRES SAINT-DENIS

LE RENDEZ-VOUS DE L'ELITE CANADIENNE-FRANÇAISE

JEUDI - VENDREDI

GRANDE PRODUCTION WILLIAM FOX

"L'ESCLAVE"

(The Galley Slave) en 5 parties.

Vue très dramatique, interprétée par Theda Bara

Samedi, Dimanche, "LA CHASSE A LA VIE", d'Adolphe Belot.

¶ Nous recevons tous les jours une foule de visiteurs qui deviennent nos clients par le fait qu'ils ne peuvent trouver mieux et à meilleur marché que chez Valiquette.

¶ Nous achetons des plus grands manufacturiers du monde entier et par conséquent nous vous faisons épargner le profit d'un intermédiaire.

¶ Notre maison est connue comme étant la plus grande maison d'ameublements, mais trop ignorent que nos rayons de Tapis, Rideaux, Draperies et Papiers-Tentures sont les mieux approvisionnés de la ville et que c'est chez Valiquette que vous payerez le meilleur marché.

¶ Qualité, choix, prix, courtoisie. Voilà notre motto.

Palais de l'ameublement

471 472 RUE S.-CATHERINE EST

ANGLE S.-CATHERINE ET S.-ANDRE

## Exposition internationale de San Diego, CALIFORNIE

COMPRENANT LES PAVILLONS DES GRANDS PAYS DE L'EUROPE